FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE D'ILLE-ET-VILAINE

2022
Rapport d'activité

UNE ANNÉE AVEC FAMILLES RURALES

Familles rurales
Vivre mieux !
ILLE-ET-VILAINE

ÉDITORIAL

Mettre en lumière l'invisible.

Aujourd'hui le milieu associatif est une économie à part entière qui participe à l'équilibre global de la société, à côté de l'économie publique et de l'économie de marché.

Le projet de réforme des retraites inquiète le monde associatif parce qu'il traduit une absence de prise en compte du bénévolat dans cette économie non lucrative pourtant indispensable au fonctionnement de notre société. Les mouvements associatifs ont engagé un travail pour une politique de soutien à la vie associative qui reconnaitrait l'identité propre reposant à la fois sur les richesses humaines (salariés, bénévoles, volontariat), les ressources financières et les capacités d'interaction. Pour le moment, ces attentes n'ont été que partiellement entendues.

On souligne aussi la forte baisse des aides publiques depuis le début des années 2010. La relation aux collectivités publiques a également évolué, avec le développement de la mise en concurrence par le biais d'appels d'offres.

S'ajoute à cela les différentes crises que nous connaissons depuis plusieurs mois, qui ont fragilisé et fragilisent encore tant les citoyens que les collectivités et les associations : hausses continues notamment de l'électricité, et pour nos associations la nécessité de procéder à des hausses de salaires pour essayer de sécuriser nos salariés et d'en attirer de nouveaux pour répondre aux besoins de nos adhérents.

Pour autant, jamais les associations n'auront été aussi nécessaires et utiles, par leur proximité avec les habitants de leurs territoires, par les valeurs qu'elles portent, par leur capacité à trouver des réponses lorsqu'il n'y a plus qu'elles pour les apporter, par les valeurs d'humanité et de solidarité qu'elles portent et font vivre au quotidien.

Peut-être est-il temps de se questionner, associations et fédération, sur nos propres pratiques et sur notre gouvernance interne pour susciter l'enthousiasme et favoriser le renouvellement des bénévoles.

Le monde associatif a toujours su évoluer et se réinventer et c'est sans doute ce qu'il nous faut faire aujourd'hui, notamment au niveau de notre fédération, pour être plus que jamais aux côtés des associations locales et faire mouvement ensemble, comme Familles Rurales a toujours su le faire.

Nous sommes acteurs d'un secteur associatif engagé et porteur de valeurs de transformation de la société, il faut continuer à réfléchir à la diversité des modèles socio-économiques et accroitre l'attractivité de l'engagement pour des jeunes.

Les co-présidentes

Stéphanie MOTTÉ et Marie-Martine LIPS

SOMMAIRE

LE MOUVEMENT FAMILLES RURALES - p.5

Familles Rurales - p.6

L'expérience Familles Rurales - p.9

Nos engagements qualité Familles Rurales - p.9

Le réseau en quelques chiffres - p.11

Les membres du bureau - p.12

Le conseil d'administration - p.12

Les axes de travail en 2022 - p.13

L'équipe salariée - p.16

LES SERVICES AUX FAMILLES - p.27

La parentalité - p.28

La petite enfance - p.33

L'enfance jeunesse - p.36

Le Pôle Ressources Handicap Loisirs 35 - p.46

La défense du consommateur - p.52

LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS - p.57

L'accompagnement associatif- p.58

LA FORMATION DES SALARIÉS - p.67

LA REPRÉSENTATION DES FAMILLES ET DU MOUVEMENT - p.71

LE MOUVEMENT FAMILLES RURALES

FAMILLES RURALES

Un Mouvement à caractère social et familial.

Une finalité

La promotion de toutes les familles en milieu rural.

Une force

L'intervention de bénévoles en lien direct avec les familles et connaissant leurs besoins.

Une philosophie

La concertation dans l'action :

- l'analyse sérieuse des attentes des familles,
- l'ouverture à l'action intercommunale,
- la volonté et la pratique du partenariat.

"Familles Rurales est le 1er mouvement familial avec 121 000 familles adhérentes et 1 850 associations locales."

Des objectifs généraux

Regrouper les familles et les associations locales pour :

- mettre en commun leurs préoccupations,
- agir ensemble,
- créer des services qui répondent à leurs besoins,
- défendre leurs intérêts,
- participer ainsi à l'animation et au développement du milieu rural,
- représenter les familles auprès des organismes : publics, semi-publics et privés.

Responsabiliser et promouvoir les personnes, les familles en milieu rural par :

- la formation,
- l'information,
- l'animation.

Des actions spécifiques

- L'accueil du jeune enfant.
- Les loisirs des enfants et adolescents.
- Les loisirs adultes.
- Les activités culturelles et sportives enfants, ados et adultes.
- Des actions de services aux familles.
- L'accompagnement à la parentalité.

Des mots clés

Proximité, Participation, Solidarité et Responsabilité des personnes.

La fédération nationale Familles Rurales

La fédération nationale contribue à la construction de la politique familiale, représente les familles et les associations gestionnaires de services de proximité en matière d'enfance et de jeunesse au sein :

- du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA),
- du Conseil national de l'éducation populaire et de la jeunesse (CNEPJ),
- du Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CNAJEP).

Pour développer l'accueil des enfants, les activités périscolaires et extrascolaires et accompagner les jeunes en milieu rural, la fédération nationale développe des partenariats avec :

- la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF),
- la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA),
- la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA),
- le ministère de l'Éducation nationale.

Elle est :

- agréée par le ministère de l'Éducation nationale, au titre de la jeunesse et de l'éducation populaire, et en tant qu'association éducative complémentaire de l'enseignement public,
- habilitée par le ministère de l'Éducation nationale pour organiser des formations BAFA et BAFD,
- agréée par le ministère de l'éducation agréé par l'Agence du service civique.

L’engagement du réseau Familles Rurales de la petite enfance à la jeunesse

En 2022, le réseau Familles Rurales a accueilli plus de 5 000 tout-petits au sein de 260 structures petite-enfance (établissements d’accueil du jeune enfant, service de garde d’enfants à domicile, lieux d’accueil enfants parents, etc.).

Les associations et les fédérations proposent aux collectivités les services les mieux adaptés aux territoires et aux besoins des parents. Une partie croissante de ces établissements est gérée au niveau fédéral dans le cadre de délégations de service public ou de marchés public.

Ces structures s’inscrivent dans une démarche nationale initiée en 2013 pour respecter et mettre en œuvre les « Engagements Qualité Familles Rurales », déclinés dans différents outils pour accompagner leur mise en place.

En matière d’enfance (3-13 ans), Familles Rurales compte 2 100 accueils de loisirs déclarés, dont un tiers permanent, dans une soixantaine de départements, gérés par des associations locales ou des fédérations départementales. Les accueils gérés par les fédérations le sont essentiellement dans le cadre de délégations de service public ou de marchés publics.

Le réseau Familles Rurales est également fortement investi dans la mise en œuvre des Plans Mercredi dans une quarantaine de départements.

En matière de jeunesse (14-25 ans), Familles Rurales s’est engagé depuis 12 ans dans une nouvelle dynamique en faveur des jeunes. Au terme d’une réflexion sur la gouvernance, le Mouvement a décidé de reconnaître une place spécifique aux jeunes dans ses nouveaux statuts (2014) en permettant la structuration d’une branche jeunesse. En 2022, le comité national jeunesse été composé de 12 membres issus de 6 comités départementaux.

Familles Rurales travaille avec la Croix Rouge, l’AFM Téléthon, la Ligue de l’Enseignement et l’Association des Paralysés de France sur la place des jeunes dans les grandes organisations associatives. Depuis 2017, Familles Rurales participe au programme de la MaGE (Masterclass Gouvernance et Engagement), un programme interassociatif animé par l’Institut de l’engagement. Ce parcours d’une année permet à des jeunes engagés de se former à la prise de responsabilité et à la gestion associative.

En termes d’actions et de structures, le réseau accompagne les jeunes selon différentes modalités adaptées aux territoires : espaces jeunes, espace passerelle, animation « allez-vers les jeunes » dans les espaces publics, groupes de jeunes, séjours, accompagnement de projet jeunes, etc.

Sur le champ de la prévention (alimentation, addictions, sécurité routière, etc.), Familles Rurales conduit de nombreuses actions en direction des enfants et des jeunes avec ses partenaires institutionnels (DSCR, MILDEC).

Le Crédit Mutuel et Familles Rurales sont partenaires pour valoriser les projets de jeunes dans le milieu rural à travers les bourses Jeunes Actions. En 2022, une attention particulière a été portée sur les projets autour de la nature et l’environnement.

Par ailleurs, en 2022 Familles Rurales a formé 4600 jeunes au BAFA et au BAFD et accueille au sein de son réseau plus de 153 jeunes volontaires en service civique en France.

Familles Rurales est reconnu comme branche professionnelle et dispose d’une convention collective spécifique couvrant 40 métiers dont tout le secteur de l’animation.

L'EXPÉRIENCE FAMILLES RURALES

Les engagements qualité de Familles Rurales en Ille-et-Vilaine

Pour les familles

- Un lieu et des activités garantissant le bien-être et le développement de l'enfant.
- Un accueil et un accompagnement de tous les parents.
- Un espace de participation des familles et de lien social.

Pour l'association

- Une organisation impliquant des parents bénévoles.
- Une équipe de professionnels formée et pérenne.
- Une gestion financière transparente sans recherche de profit.
- Une attention particulière au respect de règles de sécurité, d'hygiène et d'alimentation.

Pour le territoire

- Un projet porté par un acteur de proximité.
- Un partenariat avec les collectivités et les institutions sociales.
- Un fonctionnement respectueux de l'environnement.

“3912 adhésions en 2022”

LE MOUVEMENT FAMILLES RURALES EN ILLE-ET-VILAINE : NOMBRE DE FAMILLES BÉNÉFICIAIRES DES ACTIONS DE NOS ASSOCIATIONS LOCALES

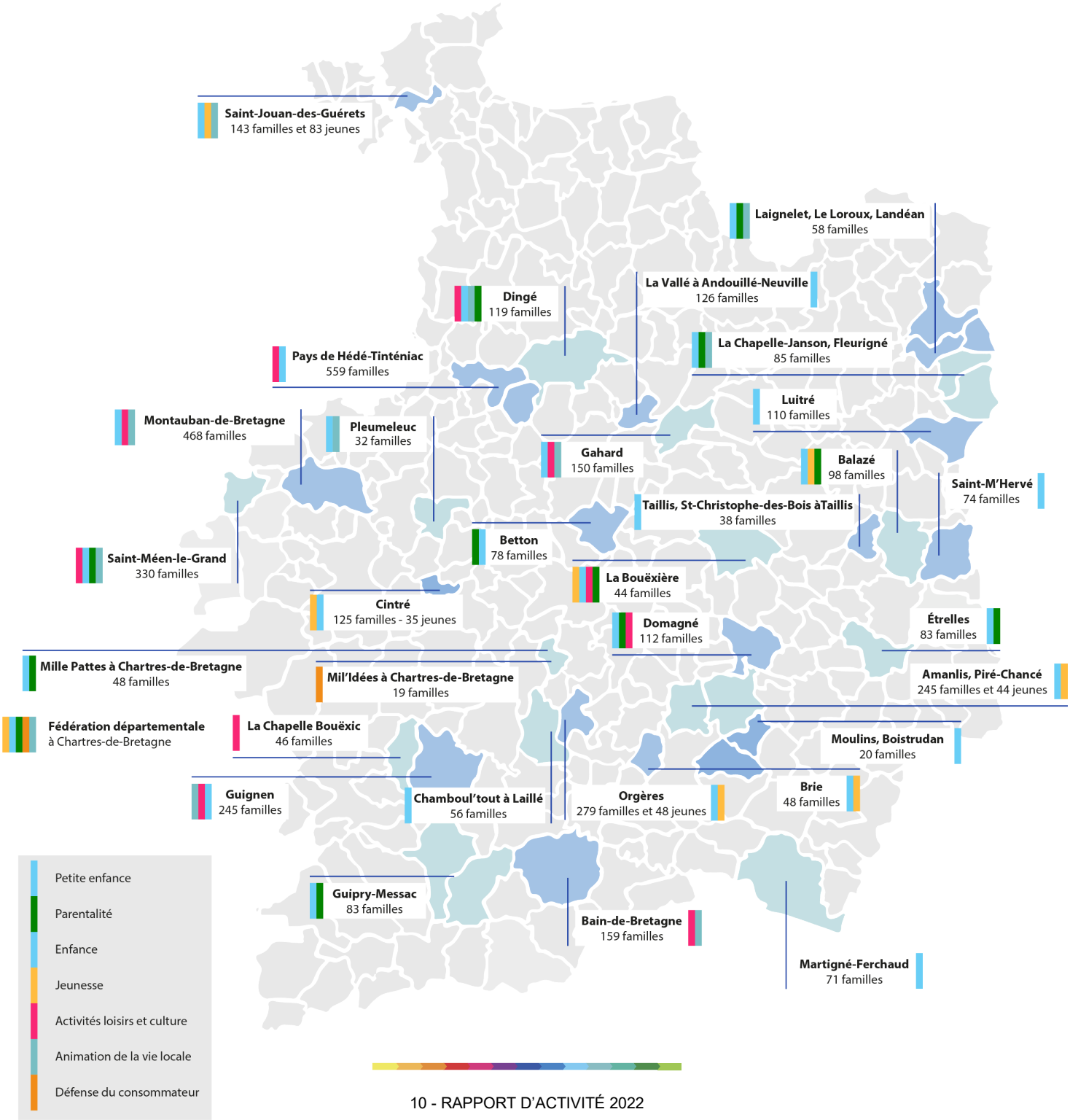

Le réseau en quelques chiffres

2020 : **4351** familles adhérentes et jeunes adhérents

2021 : **3614** familles adhérentes et jeunes adhérents

2022 : **3912** familles adhérentes et jeunes adhérents

Malgré une reprise des adhésions, la crise sanitaire a laissé des traces et nous peinons à retrouver le niveau d'adhésions des années avant la Covid-19.

2022	Ille-et-Vilaine
Associations locales	28
Responsables bénévoles	280
Salariés	126,13 ETP

Ce sont 15 associations locales qui emploient, à elles seules, 71,66 ETP. La fédération d'Ille-et-Vilaine emploie quant à elle, 54,47 ETP (contrats d'engagement éducatifs compris).

22 associations gestionnaires de structures dont **5** établissements d'accueil du jeune enfant et **17** accueils collectifs de mineurs.

10 espaces-jeux.

7 associations mono-activité, dont **4** accueils collectifs de mineurs (Balazé, Martigné-Ferchaud, Pays d'Aubigné et Taillis) et **4** établissements d'accueil du jeune enfant (Betton, Chartres-de-Bretagne, Laillé et Messac-Guipry). Ces associations proposent également des actions « parentalité ».

6 associations proposant plus de 10 activités (Saint-Méen-le-Grand, Montauban-de-Bretagne, Gahard, Guignen, Dingé et Bain-de-Bretagne). **36** activités différentes proposées : café-tricot, aquarelle, réfection de fauteuils, photo, théâtre, etc.

2 gestion directe dans le cadre d'une délégation de service public (DSP) à Orgères et Cintré.

Soit 404 familles bénéficiant ainsi d'un accueil de loisirs et 83 jeunes fréquentant une structure jeunesse.

"Chaque association est affiliée à la fédération départementale d'Ille-et-Vilaine et dispose d'un nombre de voix proportionnel au nombre de familles adhérentes."

Les membres du bureau

CO-PRÉSIDENTE
Marie-Martine LIPS

CO-PRÉSIDENTE
Stéphanie MOTTÉ

TRÉSORIER
Anne IMBEAUD

SECRÉTAIRE
Catherine GENEVRIEZ

SECRÉTAIRE ADJOINTE
Chantal DEHERY

Le conseil d'administration

Christine BELLIER
Familles Rurales association de Chartres-de-Bretagne

Soizic FOUCARD
Familles Rurales association de La Chapelle-Bouëxic

Pierre MONSIGNY
Familles Rurales association de Betton

Yann LAVAUX
Familles Rurales association de Chartres-de-Bretagne

2022 aura été marqué par l'élection de Yann LAVAUX comme président de la fédération à l'issue de l'assemblée générale du mois d'avril et son choix de démissionner au mois de septembre. Dans ce contexte, Marie-Martine LIPS et Stéphanie MOTTE ont accepté de prendre une co-présidence. Au cours de cette année nous avons aussi enregistré les démissions de Manon HELLUARD et Thierry LAFON.

Les axes de travail en 2022

L'année 2022, marquée par les démissions en cascade au sein du conseil d'administration, a été l'occasion de nous réinterroger sur notre modèle de gouvernance. Un groupe de travail spécifique a été créé et Marie-Martine LIPS a accepté de le piloter. Plusieurs commissions se sont réunies sur la fin de l'année pour identifier l'organisation de la fédération et envisager une gouvernance adaptée au fonctionnement en pôle imaginé lors de notre travail sur l'ambition stratégique en 2021 mais permettant également d'impliquer au mieux les administrateurs tout en leur permettant de ne pas se sentir submerger par des questions qui les dépassent.

La refonte de la convention collective Familles Rurales

Le contexte particulier que nous avons traversé à amener le collège employeur Familles Rurales à devoir prendre des décisions. En effet, nous avons constaté :

- Une évolution inédite du SMIC qui impacte les branches professionnelles et en particulier la branche Familles Rurales :
    - Depuis 1er mai 2022 : le salaire de l'ensemble du groupe 4 est passé infra-smic.
    - Un manque d'attractivité pour la branche Familles Rurales en raison des rémunérations (cf baromètre Emploi Formation 2021).
    - Des branches avec lesquelles Familles Rurales partage des métiers ont ou sont en cours de revalorisation de leurs classifications et système de rémunérations : ECLAT av 182 et ELISFA pour 2022.
    - …et un contexte du rapprochement de notre branche avec ECLAT.
- Une Intervention des lois « pouvoir d'achat » (loi spécifique + la loi de finances rectificative (LFR) 2022).

La proposition du collège employeur a alors été :

- La valeur du point reste identique. Sur ce principe, le SMIC actuel est atteint avec 326 points (avec valeur du point de 5,16 euros).
- Un respect du SMIC en vigueur pour l'ensemble de la grille : pour passer toutes les fiches métiers au-dessus du niveau du SMIC actuel, la première fiche métier (agent d'entretien) doit être placée à 326 points.
- Principe d'une dégressivité : attribuer plus de points aux plus bas coefficients et attribuer à toutes les fiches métiers une revalorisation.
- Distribuer une enveloppe de points de façon dégressive et commune à tous.

La coanimation du dispositif Guid'Assos

L'objectif est de faire émerger un réseau d'appui aux associations bretonnes permettant :

Guid'Asso
Ille-et-Vilaine

- De garantir un accès gratuit et de proximité.
- Une meilleure lisibilité du nouveau réseau de l'appui aux associations.
- De renforcer les acteurs de l'appui pour mieux répondre aux besoins des associations.
- De coconstruire une nouvelle stratégie territoriale de l'appui aux associations, visant à valoriser les dynamiques associatives et à faciliter les synergies au niveau local et régional.

Nous avons été retenus par les services de l'État pour coanimer ce dispositif en Ille-et-Vilaine en consortium avec la Fédération des centres sociaux.

Ainsi, en 2022, les chantiers n'ont pas manqué et l'ensemble de ces sujets a été abordé au cours de **7 conseils d'administration**, **1 assemblée générale**, **4 commissions défense du consommateur**, **2 commissions finances**, **2 commissions RH**, **2 commissions petite enfance parentalité** et **5 commissions vie associative**. A cela s'ajoute **5 groupes de travail gouvernance**.

"L'ensemble de ces réunions et/ou groupes de travail a mobilisé plus de 1900 heures de bénévolat en 2022."

L'équipe salariée

La fédération connait une stabilisation de ses effectifs sur cette année 2022. L'effectif CDI était de 84 salariés au 31 décembre 2022 (43,06 ETP). On notera d'ailleurs un turn-over moins important avec seulement 18 départs en 2022 contre 25 en 2021.

Entrées	Pédagogique			Entretien			Administratif			Accompagnement		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Nombre d'embauches en CDI	31	23	24	1	2	2	1	-	2	-	3	1
Nombre d'embauches en CDD	3	3	14	-	2	2	1	2	1	3	1	2
Nombre d'embauches en CEE	173	169	151	-	-		-	-		-	-	
	207	**195**	**189**	**1**	**4**	**4**	**2**	**2**	**3**	**3**	**4**	**3**

Sorties	Pédagogique			Entretien			Administratif			Accompagnement		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Licenciements	3	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Ruptures conventionnelles	6	1	-	-	1	-	-	-	-	2	2	-
Démissions	6	14	9	-	-	3	-	-	1	-	-	-
Retraites	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fins de période d'essai	5	1	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fin de convention	3	5	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
	24	**22**	**14**	**2**	**1**	**3**	**0**	**0**	**1**	**2**	**2**	**0**

Vous trouverez ci-après un rapide bilan social qui porte sur l'ensemble du périmètre de la fédération d'Ille-et-Vilaine qui comprend 16 structures décentralisées et le siège fédéral.

Effectif par structure et par catégorie professionnelle au 31.12.2022

	Animateurs ACM	Directeurs ACM	Personnels de service	Chargés de mission/Conseillers techniques	Personnels administratifs	Directeur fédéral	Total
Amanlis	2	1					3
Balazé	4		1				5
Brie	2	1					3
Dingé	2	1					3
Étrelles	3	1	1				5
Guignen	4	2					6
La Chapelle Janson	2	1					3
Laignelet	2	1					3
Martigné-Ferchaud	2	1					3
Moulins-Boistrudan	1	1					2
Orgères	7	2					9
Piré-sur-Seiche	5	1					6
Saint-Jouan-des-Guérets	2	2					4
Saint-M'Hervé	2	2	2				6
Cintré	2	2					4
Taillis	1	1	1				3
Siège fédéral			1	8	6	1	16
	43	**20**	**6**	**8**	**6**	**1**	**84**

L'essentiel des salariés est réparti sur les structures décentralisées (81,4%) mais le siège regroupe le plus de salariés (16 salariés) soit 18,6% à lui seul. Les accueils de loisirs comptent en moyenne 4,4 salariés soit un peu plus de 5 %. Majoritairement, on trouve un directeur, un ou deux animateurs ACM et un personnel de service. La stabilisation du nombre d'animateurs déjà identifiée l'an passé se confirme entre 2021 et 2022. On constate également cette relative stabilité chez les directeurs d'ACM.

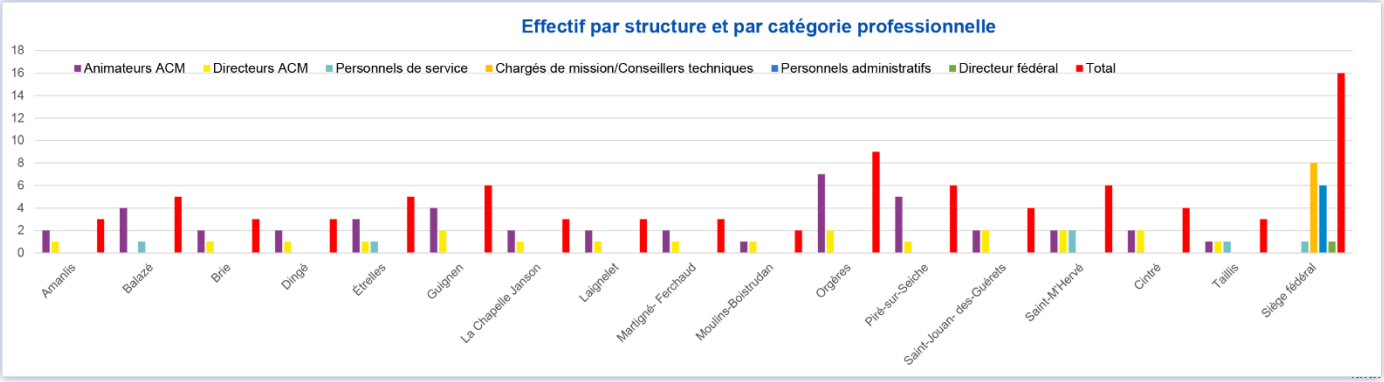

Effectif par catégorie professionnelle au 31.12.2022

	Hommes			Femmes			Ensemble		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Animateurs ACM	8	9	7	38	35	36	46	44	43
Directeurs ACM	3	5	6	13	16	14	16	21	20
Personnels de service				7	8	6	7	8	6
Chargés de missions		1	1	3	6	7	3	7	8
Personnel administratif				4	4	6	4	4	6
Directeur fédéral	1	1	1				1	1	1
	12	**16**	**15**	**65**	**69**	**69**	**77**	**85**	**84**

La population féminine salariée de la fédération représente 82,1%, quasiment identique à l'an passé (69 % dans le secteur de l'ESS en Bretagne) avec toujours une surreprésentation au niveau des personnels de service (100%) et du personnel administratif (100%). Au siège de la fédération, la proportion a par contre augmenté de façon significative avec 87,5 % de salariées (+ 3,5 points en lien avec les nouveaux recrutements exclusivement féminins).

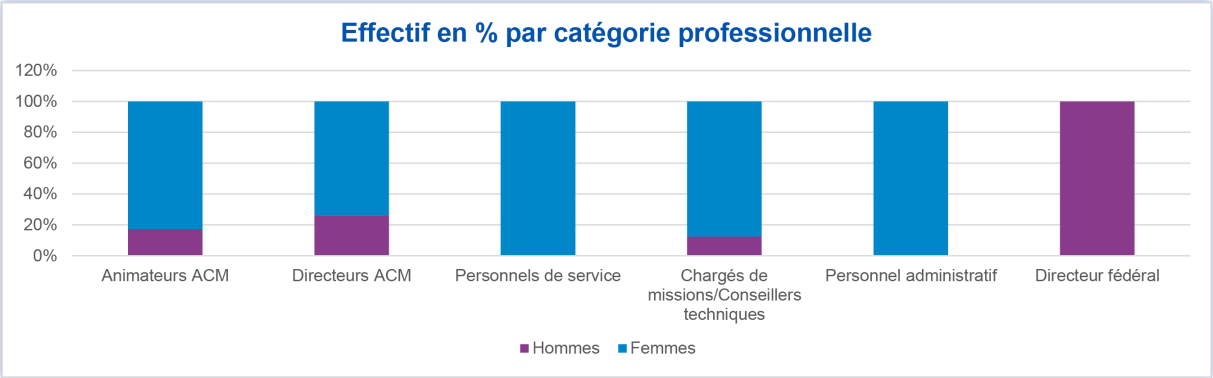

Effectif en équivalent temps plein au 31.12.2022

	Hommes			Femmes			Ensemble		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Animateurs ACM	3,97	4,58	3,78	15,71	15,45	13,81	19,68	20,03	17,59
Directeurs ACM	2,19	4,52	4,55	8,04	10,08	8,47	10,23	14,6	13,02
Personnels de service				1,48	1,37	0,94	1,48	1,37	0,94
Chargés de missions		1	1	2,6	4,5	5,15	2,6	5,5	6,15
Personnel administratif				3,28	3,34	4,36	3,28	3,34	4,36
Directeur fédéral	1	1	1				1	1	1
	7,16	**11,1**	**10,33**	**31,11**	**34,74**	**32,73**	**38,27**	**45,84**	**43,06**

Les salariés à temps plein représentent aujourd'hui 15,1% des effectifs avec une nouvelle augmentation significative en 2022 de 5,7 points. Nous sommes malgré tout encore loin du secteur de l'ESS qui compte 57% de temps complet en Bretagne.

Le nombre de salariés avec moins d'un mi-temps à la fédération a encore légèrement augmenté passant de 43,5% à 48,8%. Malgré le travail conjoint de la fédération et des collectivités, nous sommes aujourd'hui encore sur des contrats précaires à faible temps de travail subi. Il faut savoir qu'un animateur qui travaille uniquement les mercredis sur un de nos accueils de loisirs compte environ 20% de temps de travail et un animateur qui travaille les mercredis et les vacances scolaires 52%. Les temps de travail les plus faibles concernent les personnels de service (15,6% de temps de travail/salarié en moyenne).

Les chargés de mission ont en moyenne 77% de temps de travail par salarié.

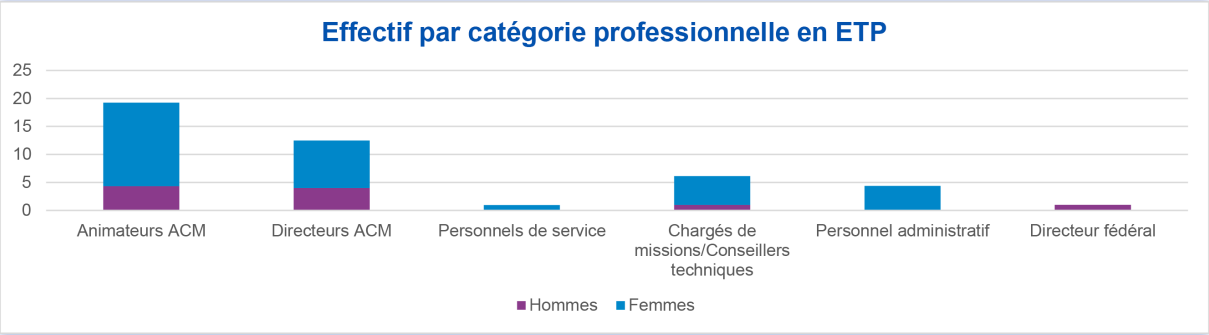

Répartition du nombre de personnes bénéficiant d'un temps partiel

	2020	2021	2022
Inférieur à 20%	10	9	13
De 21% à 30%	13	11	12
De 31% à 40%	3	10	7
De 41% à 50%	7	7	9
De 51% à 69%	33	27	26
De 70% à 89%	6	13	4
De 90% à 99%	1	0	1

Ensemble des personnes inscrites à l'effectif au 31.12 de l'année précédente et encore inscrites à l'effectif au 31.12 de l'année

	2020	2021	2022
Animateurs ACM	18	32	30
Directeurs ACM	12	15	14
Personnels de service	6	6	5
Chargés de missions	3	4	6
Personnel administratif	3	3	4
Directeur fédéral	1	1	1

On notera une certaine stabilité des effectifs puisque sur les personnels pédagogiques (animateurs et directeurs ACM) par exemple, 70% des effectifs actuels étaient déjà présents au 31.12.2021. Pour les effectifs du siège, 75% des salariés étaient déjà à la fédération en 2021 (75 % des chargés de mission, 71 % des personnels administratifs mais si nous considérons les créations de poste sur ces 2 catégories de salariés, 100% des effectifs étaient déjà présents au 31.12.2021.

Concernant les personnels de service 83 % étaient déjà là au 31.12.21.

Répartition par âge de l'effectif total inscrit au 31.12.2022

	Pédagogique			Entretien			Administratif			Accompagnement		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022
-20 ans	1	2	1									
20-29 ans	26	24	27		1	1	1	1				1
30-39 ans	16	20	18						2	1	6	5
40-49 ans	13	12	10	3	3	2			1	2	1	2
50-59 ans	4	4	5	3	2	2	4	4	4			
60 ans et +	2	3	2	1	2	1						
	62	**65**	**63**	**7**	**8**	**6**	**5**	**5**	**7**	**3**	**7**	**8**

La population de la fédération est relativement jeune puisque 36% de la population salariée a moins de 30 ans (33,3% sont des personnels pédagogiques), dans le secteur de l'ESS breton, ce pourcentage est de 15 %.

35% ont plus de 40 ans alors qu'ils représentaient 37% en 2021 (61% dans l'ESS) attestant d'un léger rajeunissement. À l'inverse, on note à nouveau un vieillissement au niveau des salariés du siège (50% ont plus de 40 ans alors qu'ils étaient 46% en 2021), phénomène à corréler avec l'arrivée de nouveaux salariés, chargés de mission et administratif avec plus d'expérience. La moyenne d'âge la plus élevée n'est plus celle des personnels de service qui diminue (46 ans en 2022 - 49 ans en 2021). Le personnel administratif est aujourd'hui la catégorie la plus âgée avec une moyenne d'âge en hausse passant ainsi de 48 ans en 2021 à 50 ans en 2022. La moins élevée chez les personnels pédagogiques (33 ans comme en 2021).

De manière générale, la moyenne d'âge à la fédération est de 37 ans, en légère augmentation puisqu'elle était de 36 ans en 2021.

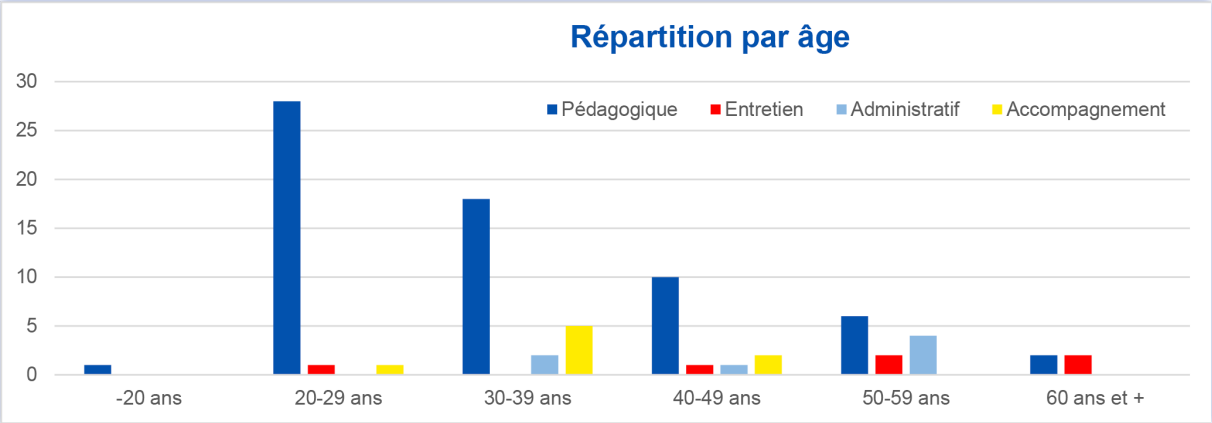

	Moyenne d'âge	Moyenne d'ancienneté
Pédagogique	33 ans	2 ans
Entretien	46 ans	4 ans
Administratif	50 ans	13 ans
Accompagnement	37 ans	1 ans

Répartition de l'effectif total inscrit au 31.12.2022 selon l'ancienneté

	Pédagogique			Entretien			Administratif			Accompagnement		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022
- de 1 an	31	13	19	1	1	1	1		2		3	2
0-3 ans	18	40	32	1	4	2		1			3	5
4-5 ans	6	7	5	1		1				1	1	1
6-10 ans	6	4	6	3	3	2	2	2	3			
11-15 ans	1	1	1							1		
16 ans et +				1			2	2	2	1		
	62	**65**	**63**	**7**	**8**	**6**	**5**	**5**	**7**	**3**	**7**	**8**

29% des effectifs sont salariés depuis moins de 1 an, ils étaient 20 % en 2021. À peine 4 % sont à Familles Rurales depuis plus de 10 ans. C'est au niveau administratif que l'on constate la moyenne d'ancienneté la plus importante (13 ans). De façon globale, l'ancienneté moyenne à Familles Rurales est repassée à 4 ans en légère hausse par rapport à l'année dernière.

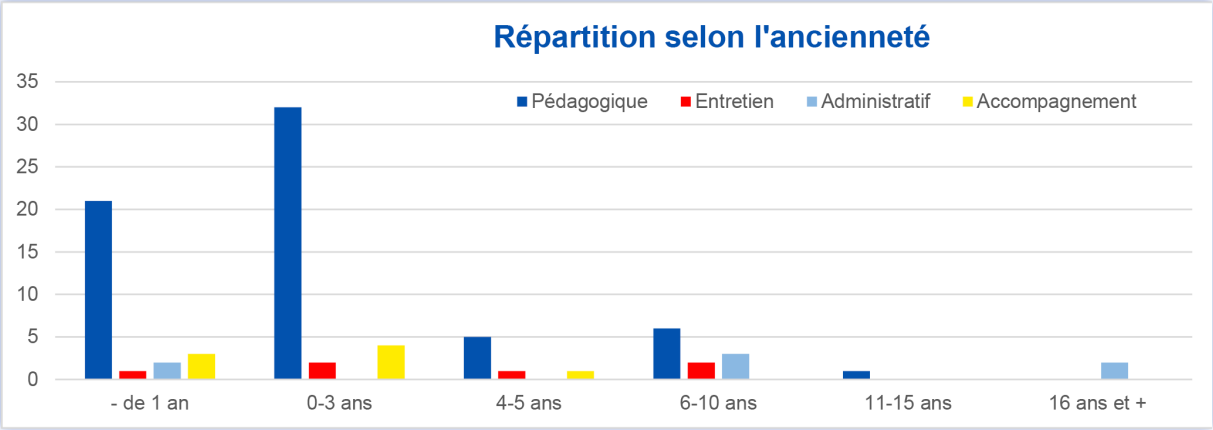

La santé et la sécurité au travail

Les arrêts maladie concernent 30 salariés et représentent 91.2 % des arrêts (83 % au niveau national selon l'INSEE). On constate une diminution de 12.8 % des arrêts maladie en 2022 par rapport à 2021. On revient quasiment au niveau qu'on observait avant la Covid-19.

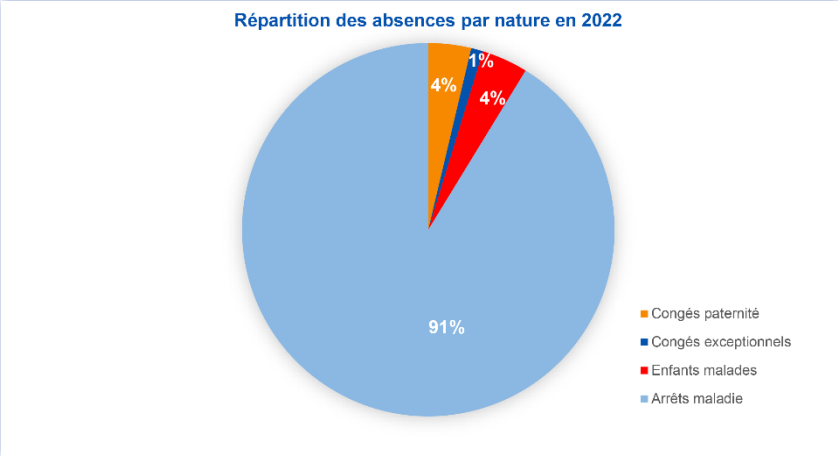

96 % des arrêts sont des arrêts de courte durée (inférieurs à 1 mois). 84 % des arrêts sont même inférieur à 1 semaine.

	Pédagogique			Entretien			Administratif			Accompagnement			Total général		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Congés maternité	322												322	0	0
Congés paternité	11	8	25										11	8	25
Congés parentaux	22												22	0	0
Congés exceptionnels	6	13	3		3			2		7	2	4	13	20	7
Enfants malades	7		20							3		7	10	0	27
Arrêts maladie	455	530	541		172	43	68	4	17	10		14	533	706	615
Congés sabbatiques	193	28											193	28	0
	1016	**579**	**589**	**0**	**175**	**43**	**68**	**6**	**17**	**20**	**2**	**25**	**1104**	**762**	**674**

	2020	2021	2022
Inférieur à 3 jours	8	8	13
De 4 à 7 jours	11	5	74
De 8 à 30 jours	10	9	12
De 31 à 90 jours	5	6	4
Supérieur à 91 jours		1	

Nous avons malheureusement dénombré 1 accident du travail ayant entraîné 29 jours d'arrêt pour une salariée en 2022.

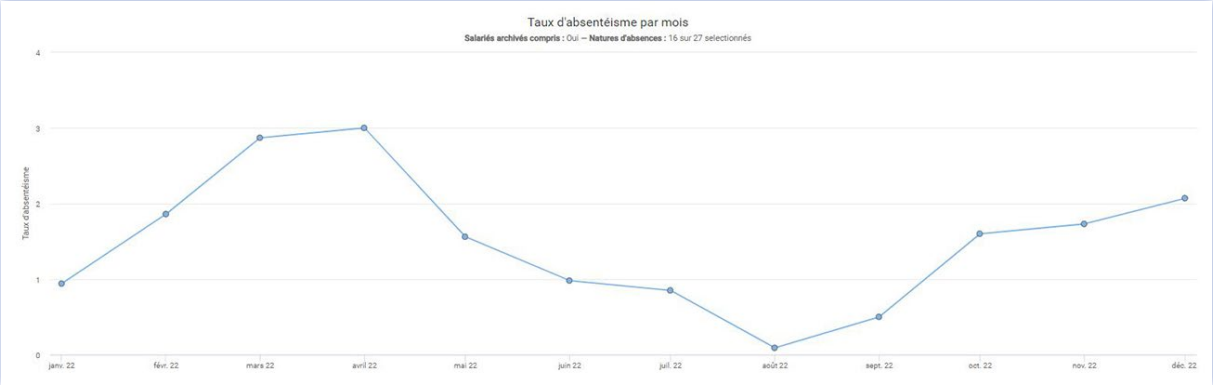

Le taux d'absentéisme est un pourcentage que l'on obtient grâce à une formule qui calcule le nombre de jours d'absences par rapport aux nombres de jours théoriquement travaillés sur une période donnée (mois ou année).

En France, le taux d'absentéisme moyen, tous secteurs confondus était de 5.04 % (données INSEE 2021). Il était de 4.38 % en Bretagne (données INSEE 2020).

Le taux d'absentéisme dans les services était de 5.88 % en 2020, toujours selon l'INSEE.

Bien que nous soyons encore largement en-deçà des chiffres nationaux, on notera une augmentation du taux d'absentéisme significatif entre 2021 et 2022. En effet, là où nous culminions à 1.5 en 2021, nous atteignons les 3 en avril 2022.

La masse salariale brute annuelle non chargée

	2020	2021	2022
Pédagogique	503 923,92 €	640 361,37 €	655 612,03 €
Entretien	27 199,69 €	23 367,80 €	19 162,09 €
Administratif	70 972,21 €	82 511,19 €	143 694,78 €
Accompagnement	112 231,20 €	110 986,54 €	160 189,49 €
Total général	**714 327,02 €**	**857 226,90 €**	**978 658,39 €**

Elle augmente en lien avec la revalorisation des grilles salariales de la convention collective Familles Rurales pour les personnels pédagogiques et d'entretien mais aussi en lien avec l'augmentation des effectifs au niveau des personnels administratifs et d'accompagnement.

La rémunération brute mensuelle moyenne

Elle représente la masse salariale globale brute de l'année considérée, divisée par douze mois et par l'effectif mensuel moyen.

	2020	2021	2022
Pédagogique	667,00 €	820,98 €	867,21 €
Entretien	324,00 €	243,41 €	266,14 €
Administratif	1 478,00 €	1 375,19 €	1 710,65 €
Accompagnement	2 338,00 €	1 321,27 €	1 668,64 €

Cette revalorisation des grilles salariales entraîne inéluctablement une augmentation de la rémunération brute mensuelle. L'augmentation du nombre de salariés en administratif et accompagnement et l'ancienneté des personnes recrutées entraîne automatiquement une augmentation de la rémunération brute mensuelle de ces catégories.

LES SERVICES AUX FAMILLES

LA PARENTALITÉ

ÉDUCATION ET PRÉVENTION
Accompagner les familles

- **Accompagner et favoriser la responsabilisation et la participation des parents bénévoles** dans la mise en œuvre des projets collectifs parentaux.
- **Accompagner les associations** Familles Rurales locales dans la mise en œuvre d'actions favorisant l'information des parents et les échanges.
- **Poursuivre l'implication dans l'animation du réseau parentalité** dans le cadre du REAAP 35.
- **Poursuivre la dynamique partenariale de soutien à la parentalité** au niveau départemental, régional et national.

L'action fédérale en 2022

Renforcer le maillage territorial et clarifier la cartographie des acteurs de la parentalité

En 2022 la fédération Familles Rurales a participé à la réflexion sur la refonte du schéma départemental des services aux familles. Après plusieurs consultations, Greta MAURICE a assisté à la réunion d'installation du nouveau comité départemental des services aux familles. Elle a même pu se porter volontaire pour coanimer le collège « parentalité » aux côtés du Conseil départemental et de l'UDAF. Ces temps de travail se dérouleront en 2023, jusqu'au mois de juin, date à laquelle les travaux seront restitués.

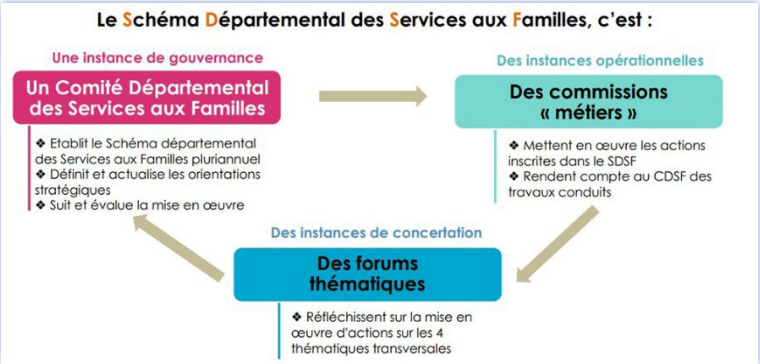

Cette instance de réflexion, de conseil, de proposition et de suivi concernant toutes questions relatives à l'organisation, au fonctionnement, au maintien et au développement des services aux familles est présidée par le représentant de l'État dans le département. Les vice-présidents en sont le président du Conseil départemental, un représentant des communes et intercommunalités du département et le président du conseil d'administration de la Caisse des allocations familiales.

Le comité départemental des services aux familles établit le nouveau schéma départemental des services aux familles pluriannuel qui a notamment pour objet d'évaluer l'offre et les besoins territoriaux en matière de services aux familles et de définir des actions départementales selon des modalités prévues par décret. Les travaux du comité permettent de concevoir et de suivre la mise en œuvre du schéma départemental L'activité des comités départementaux des services aux familles fait l'objet d'un suivi national annuel par le ministre en charge de la famille.

Renouvellement de la subvention allouée dans le cadre de l'appel à projet des 1000 premiers jours

En juin 2021, la fédération a répondu à l'appel à projet des 1000 jours et obtenu en décembre une subvention de 15 000,00 € de l'ARS en vue de développer des groupes d'échanges entre parents sur le territoire d'Ille-et-Vilaine. Un projet qui s'inscrit sur 3 ans et qui vise à mettre les parents, à travers la paire-aidance, au cœur des pratiques d'accompagnement à la parentalité.

1000 PREMIERS JOURS
Lauréat
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Il s'agissait d'offrir des formations « Écoute active et bienveillante » à des parents bénévoles qui porteraient l'organisation de temps d'échanges entre parents. De même, un local itinérant pourrait être mis à disposition des actions lorsque cela serait nécessaire.

"Le caractère préventif de cette démarche cherche à limiter l'isolement provoquant parfois des situations de détresse parentale."

Cela permet aux parents de se sentir entourés, de partager leurs expériences, d'enrichir leurs connaissances et de réfléchir collectivement à la question de l'accompagnement et de l'éducation à travers les pratiques parentales.

À l'image de certaines propositions existant notamment en Belgique ou au Canada, visant à rendre les parents acteurs et référents de leurs pratiques et de les accompagner dans cette démarche, Familles Rurales propose d'expérimenter cet accompagnement en s'appuyant sur son réseau de parents bénévoles qui cherchent déjà à créer du lien et des solutions innovantes aux différentes formes de parentalités, particulièrement en milieu rural.

Dans un premier temps, il s'agira d'établir la charte des regroupements « Parental'idées » avec les parents bénévoles. La création d'un module de formation proposera un modèle d'expérimentation des temps d'échanges. À la suite des premiers regroupements, l'action pourra être systématiquement réévaluée et améliorée.

La fédération poursuit donc le déploiement des tribus de parents et s'est rapproché de l'association IDA (Investir dans l'Attachement - Rennes) afin de définir le socle de formation nécessaire pour les parents bénévoles. Les premiers temps d'échanges entre parents devraient débuter courant mars 2023.

La commission régionale et le projet européen

En 2021, la commission régionale parentalité a travaillé un projet intitulé « Accompagner le développement de l'enfant » avec l'idée d'approfondir les pédagogies alternatives, l'expression des choix de l'enfant dans ses activités, les compétences psychosociales, etc.

Suite au refus de l'Agence Erasmus+ (sujet déjà beaucoup traité, éléments à clarifier), la question s'est posée de la thématique et du livrable que nous voulions créer. Au fil des échanges, la commission a décidé de recentrer le sujet sur la parentalité et de changer le livrable prévu (documentaire) en un MOOC « Accompagnement à la parentalité », ce qui nous a permis de relier les priorités de l'Europe sur l'accessibilité et le numérique.

Malheureusement, la nouvelle présentation du projet européen a reçu une réponse défavorable malgré l'investissement de la commission parentalité régionale. C'est donc l'occasion de redéfinir les ambitions et la stratégie de projet de ce groupe de travail qui entend tirer de cette expérience de méthodologie de projet des atouts à la construction d'actions avec un rayonnement régional.

Le réseau parentalité 35 : référente locale

Depuis 2013, le réseau parentalité de la CAF d'Ille-et-Vilaine a sollicité la fédération Familles Rurales pour s'impliquer au sein du réseau parentalité. Greta MAURICE reste la référente locale du réseau parentalité 35 sur le secteur de Rennes sud. L'accompagnement de partenaires locaux sur la constitution de leurs demandes d'aides a permis de poursuivre le tissage partenarial.

Une communication partenariale mise en commun les réseaux sociaux

Le profil Facebook « Parentalité Familles Rurales » a été supprimé au profit d'une communication unique portée par le CPP 35. Ainsi, la diffusion d'évènement et d'informations concernant la parentalité est centralisée sur la page Facebook Comité partenarial Parentalité.

Partenariat CPP35

La journée "Parents fatigués, parents débordés, prendre soin de soi" portée par le comité partenarial parentalité s'est déroulée le 19 novembre à la maison de quartier de la Bellangerais. **Au total, ce sont près de 30 partenaires et 21 familles qui ont pu assister à cet évènement.**

Cette journée a permis de mettre directement en lien les besoins des parents avec les professionnels présents sur place et l'interconnaissance dans le réseau des acteurs de la parentalité.

L'événement a mis en lumière le besoin fort pour les professionnels de travailler ensemble, de mieux s'identifier et leur volonté de poursuivre leurs échanges.

Quant aux familles accueillies, elles précisaient qu'elles ignoraient pour la plupart qu'autant de ressources associatives se trouvaient à leur disposition.

Formation Lanterne avec l 'association Alexis DANAN

Greta MAURICE a bénéficié d'une formation de 2 journées auprès de l'association Alexis DANAN. Cette formation propose des actions de prévention pour les 0 - 5 ans autour de la question des violences sexuelles chez les tous petits et la promotion des relations égalitaires.

Les objectifs travaillés au cours de la formation :

- Comprendre la problématique de la violence sexuelle en petite enfance, l'importance de la prévention par l'éducation à la sexualité et la promotion des relations égalitaires chez les tout-petits.
- S'approprier les outils du Programme Lanterne ainsi que leurs particularités d'utilisation.
- S'engager dans une réflexion sur ses connaissances, ses pratiques, ses attitudes et ses croyances en matière d'éducation à la sexualité et de promotion des relations égalitaires auprès des tout-petits.
- Identifier les opportunités quotidiennes de faire de l'éducation à la sexualité et de la promotion des relations égalitaires auprès des tout-petits.
- Mobiliser ses compétences éducatives au profit de la prévention de la violence sexuelle auprès des tout-petits et de leur entourage.
- Mieux comprendre la construction des inégalités de genre, les impacts de celle-ci dans les millieux de la petite enfance et déconstruire les stéréotypes sexuels.
- Développer des aptitudes d'analyse et d'intervention face à des situations de comportements sexuels sains et problématiques.
- Développer des aptitudes et des connaissances pour recevoir un dévoilement de violence sexuelle et procéder au signalement à l'Aide Sociale à l'Enfance.
- Identifier des moyens concrets pour implanter et maintenir les acquis du programme Lanterne dans son millieu.
- S'engager à mobiliser les différents adultes gravitant autour des tout-petits et à les encourager à s'impliquer de façon active, dans le but de former une communauté protégeante.

Les projets en 2023

- Renforcer le réseau parentalité à travers l'animation d'instances telles que le collège Parentalité du CDSF.
- Poursuivre l'accompagnement des associations notamment en proposant des ateliers autour de la promotion des relations égalitaires ainsi que la prévention des violences sexuelles chez les tous petits.
- Renforcer l'équipe sur le projet des tribus de parents
- Poursuivre le maillage de l'offre parentalité sur le territoire en instaurant des temps de rassemblement et de découvertes de partenaires avec les membres du comité partenarial parentalité.

LA PETITE ENFANCE

PETITE ENFANCE
Accueillir les tout petits

La fédération a pour objet la promotion et le développement des modes d'accueil de la petite enfance dans le secteur de l'économie sociale et solidaire au travers d'un fonctionnement associatif :

➔ en mettant à la disposition des familles les services et les moyens leur permettant d'assurer pleinement leur rôle éducatif et en valorisant leurs compétences,

➔ en aidant à la création d'équipements et à la gestion d'associations.

La fédération favorise :

➔ l'engagement des parents et des équipes comme acteurs souhaités et mobilisés pour l'ensemble des projets,

➔ la création des liens et la convivialité sur le territoire local pour le tissage d'un véritable réseau de relations et de solidarités sociales.

La fédération participe aussi à une réflexion globale sur ce secteur avec des partenaires locaux, régionaux et nationaux, au développement d'un partenariat de qualité et d'une démarche de co-construction.

La fédération se donne aussi la possibilité de répondre aux appels d'offres s'il existe une cohérence entre ses valeurs et le projet social de la structure concernée.

L’action fédérale en 2022

Le conseil d’administration poursuit la dynamique de développement du secteur petite enfance. Carine ROUAULT a pu être présente à la fédération Familles Rurales sur une année complète.

Cette année s’est soldée par un accompagnement plus important de nos structures. Un travail en binôme avec Greta nous a permis de développer le réseau « petite enfance » Familles Rurales lors de réunions de territoire avec les partenaires locaux et être identifié comme expert de la petite enfance et de la parentalité.

Un accompagnement des structures

La réunion de bilan DLA du 7 juin 2022 a permis de mettre en lumière l’intérêt de la démarche, et notamment son aspect fédérateur. Des déceptions sur une plaquette de communication éditée par la prestataire en fin d’accompagnement ont alors pu être exprimées. Le collectif a eu le sentiment que le travail n’avait pas été mené jusqu’au bout. Un besoin de le prolonger s’est fait ressentir.

“Il a été décidé que Familles Rurales anime deux réunions avec le collectif. Une première réunion pour dresser un nouvel état des lieux et repérer les besoins restants.”

Différentes thématiques de travail ont été identifiées et un planning prévisionnel en a découlé. Le collectif a ensuite travaillé sur un pitch de présentation individualisé pour chaque structure

Ces réunions sont plébiscitées par les EAJE et tous reconnaissent le bénéfice retiré de ces temps d’échanges au travers, par exemple, de l’outillage concret qu’ils apportent. Après plusieurs échanges, il apparaît opportun de poursuivre le travail via un nouveau DLA pour aider le groupe à continuer le chemin en autonomie. Réso solidaire devrait permettre la poursuite de cette démarche.

Un accompagnement renforcé sur le volet comptable et le suivi financier

Pour répondre aux besoins de sécurisation financière de 3 structures petite-enfance (Betton, Messac-Guipry et Chartres-de-Bretagne), nous poursuivons et améliorons le suivi financier. Sylvie FOUCHARD est mise à disposition de nos associations pour assurer leur comptabilité et Carine ROUAULT assure ce suivi financier de façon très régulière. Notre étroite collaboration avec les directrices, les trésoriers et les présidents permet de répondre au plus près aux attentes de la fédération et des associations afin de faciliter le suivi.

Nous travaillons également avec le GIE pour assurer le lien comptabilité, paie, suivi de la masse salariale. Plusieurs rencontres sont organisées sur l’année pour permettre aux dirigeants bénévoles et aux directrices d’avoir une visibilité sur la gestion de la crèche et sur les orientations budgétaires à tenir. En lien fréquent avec les trésoriers, ils trouvent ainsi des réponsent à leurs questions et obtiennent les éléments nécessaires à présenter en conseil d’administration.

Suite au départ de la trésorière de Nougatine, Carine ROUAULT a aidé la nouvelle trésorière et lui a proposé de réfléchir avec elle sur la meilleure méthode de travail pour un suivi de trésorerie optimum et de mettre en place les bonnes pratiques afin que le suivi comptable soit le plus adapté.

La veille règlementaire

La fédération assure une veille règlementaire auprès des structures petite enfance. Aussi, un temps est consacré aux regroupements nationaux à Paris, riches en échanges et informations, mais également dans le suivi des informations pouvant améliorer le quotidien des structures ou bien pouvant les impacter durablement.

Partenariat

Nous continuons de porter les valeurs de l'ESS dans le secteur de la petite enfance et tâchons de mobiliser des partenaires pour préserver un secteur petite enfance associatif ou coopératif.

cress
Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de Bretagne

Les divers échanges nous ont permis de nous rendre compte d'un besoin « de rendre visible » le travail des acteurs ESS de la petite enfance et de « rassembler » les initiatives. Le but étant entre autres de : favoriser l'interconnaissance, partager les actualités, échanger des pratiques, etc.

"Carine ROUAULT et Greta MAURICE sont en charge du secteur Petite Enfance."

Les projets en 2023

- Participer au schéma départemental des services aux familles
- Poursuivre l'accompagnement de nos structures
- Développer l'accompagnement auprès de nouvelles structures.
- Mener un accompagnement collectif d'échanges de bonnes pratiques.

L'ENFANCE JEUNESSE

JEUNESSE
Encourager les initiatives

ENFANCE
Bien grandir

- **Permettre aux accueils de loisirs Familles Rurales du département de bénéficier d'une base de loisirs** pour l'installation de mini-camps dans des conditions optimums de sécurité et en respect de la réglementation Jeunesse et Sports.
- **Permettre aux enfants de différents accueils de loisirs Familles Rurales de se retrouver** au cours d'un mini-camp et/ ou d'une journée collective.
- **Permettre aux enfants et aux jeunes de bénéficier de structures d'accueil et d'animation**, autour d'activités culturelles, manuelles, sportives et de loisirs (accueils collectifs de mineurs, espaces jeunes).
- **Développer les activités de loisirs pour les pré-ados** (Passerelles).
- **Promouvoir et soutenir les projets des jeunes** en milieu rural.
- **Dynamiser le réseau jeunesse régional** et permettre aux jeunes de partager un moment convivial autour de pratiques sportives et culturelles.

➔ SECTEUR ENFANCE

L'ACTION FÉDÉRALE EN 2022

Structure	Jours d'ouverture	Journées enfant	Nb heures	Nb heures retenues CAF - 98%	Barème CAF - 0,55 ou 0,58 €	Enfants différents accueillis	Familles concernées
Amanlis	98	2 326	23 111	22 649	12 900,00 €	206	143
Balazé	102	3 316	28 068	27 507	15 601,06 €	169	110
Brie	84	1 500	14 104	13 822	7 809,91 €	79	61
Cintré	93	2 792	6 243	6 118	3 418,72 €	173	118
Dingé	92	1 806	16 378	16 050	9 043,83 €	105	76
Etrelles	99	3 106	26 227	25 702	14 533,89 €	159	112
Guignen	99	5 148	48 060	47 099	26 668,21 €	277	194
La Chapelle Janson Fleurigné	90	2 363	20 482	20 072	11 364,00 €	136	94
Laignelet	93	1 684	15 164	14 861	8 438,31 €	88	63
Orgères	101	7119,5	49 689	48 695	27 537,07 €	375	259
Piré sur Seiche	98	4 539	43 688	42 814	24 237,20 €	264	181
Martigné-Ferchaud	91	2 058	16 424	16 096	9 147,90 €	141	90
St-Jouan-des-Guérêts	106	4 181	34 956	34 257	19 550,41 €	240	162
St-M'Hervé	95	2 552	21 790	21 354	12 107,89 €	129	84
Taillis	95	1 225	8 763	8 325	4 857,20 €	65	42
Moulins-Boistrudan	48	719	8 763	8 325	4 857,20 €	65	42

La base été départementale

La 8ème édition de la base été s'est déroulée au camping du Lac à Bain-de-Bretagne.

Les enfants ont pu profiter de la base nautique de Bain-de-Bretagne pour de l'optimisme, du stand-up paddle ou du kayak et l'office des sports cantonal du Sel de Bretagne est intervenu pour des activités sportives innovantes telles que le frisbee golf, le biathlon terrestre, le corn-hole.

En 2022, les séjours ont été gérés directement par la fédération.

Ainsi, les enfants de 4 ou 5 accueils de loisirs participent à un séjour commun avec une équipe commune. Les activités, les repas, la vie de groupe sont organisés conjointement.

L'équipe d'animation était composée d'une directrice, Faustine GACHET, recrutée pour l'ensemble des séjours, et d'un animateur ou d'une animatrice de chaque accueil de loisirs.

La base de loisirs permet à des enfants d'accueils de loisirs différents de réellement se rencontrer et participe à la vie du réseau au niveau départemental.

101 enfants provenant de 13 structures différentes ont ainsi bénéficié de ce projet.

Accueil de loisirs	Nombre d'enfants
Guignen	3
St M'Hervé	8
Balazé	10
Orgères	8
Domagné	8
Etrelles	8
Brie	6
Saint-Jouan-des-Guerets	12
Martigné-Ferchaud	12
Cintré	10
La Vallée (Andouillé-Neuville-Feins-Gahard)	5
Taillis	7
Moulins-Boistrudan	3

La gestion des structures en convention

Structure	Jours d'ouverture	Journées enfant
Amanlis	98	2 326
Balazé	102	3 316
Brie	84	1 500
Cintré	93	2 792
Dingé	92	1 806
Etrelles	99	3 106
Guignen	99	5 148
La Chapelle Janson Fleurigné	90	2 363
Laignelet	93	1 684
Orgères	101	7119,5
Piré sur Seiche	98	4 539
Martigné-Ferchaud	91	2 058
St-Jouan-des-Guérêts	106	4 181
St-M'Hervé	95	2 552
Taillis	95	1 225
Moulins-Boistrudan	48	719

Début 2022, la fédération était gestionnaire de 15 accueils de loisirs (13 dans le cadre de la signature de conventions tripartites et 2 dans le cadre d'une délégation de service public).

Elle a travaillé, à la demande des familles et des élus des communes de Moulins et de Boistrudan, à la création d'un accueil de loisirs, commun aux 2 communes, sur la commune de Moulins.

Elle est donc gestionnaire depuis le 7 juillet 2022 de l'accueil de loisirs sur ces communes.

Le volume d'activité lié à la gestion de nos accueils de loisirs en convention reste stable en 2022. On note seulement 54 journées enfants de plus en 2022 malgré la perte de Montauban-de-Bretagne qui comptabilisait à lui seul 4 700 journées enfants.

La pénurie d'animateurs

La fédération, comme l'ensemble des organisateurs d'ACM, a été confronté à une pénurie d'animateurs et avait alerté les pouvoirs publics fin 2021. À ce titre et en tant que tête de réseau d'associations gestionnaires d'ACM, elle participe au groupe de travail « Animation » piloté par le Service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports. Ce groupe associe à la réflexion, des organisateurs, des organismes de formation, la CAF, le département et les services de l'Etat.

Une journée a d'ailleurs été organisée le 24 juin à Rennes pour permettre à l'ensemble des acteurs du secteur de prendre la parole sur les difficultés qu'ils rencontrent, entendre l'avis d'un sociologue et d'étudiants de l'EHESP sur ce phénomène nouveau et imaginer des pistes d'actions. Les actes de ce colloque sont disponibles et le groupe de travail en a tiré un plan d'actions dont la mise en œuvre a démarré et devrait se poursuivre en 2023.

PLAN D'ACCOMPAGNEMENT ET DE VALORISATION DES ACTEURS DE L'ANIMATION EN ILLE-ET-VILAINE

N° AXE	NOM DE L'AXE	OBJECTIFS	Actions	Pilotage
I	PILOTAGE COORDINATION DU GT	Observation / réflexion et dialogue entre acteurs / expertise sur le territoire / Suivi du plan d'action	Etude HESP (thème envisagé : Alliances éducatives)	SDJES/CAF/CD35
			Organisation des réunions du GT (Suivi du plan d'actions et partage d'info sur l'avancée du "Plan pour un renouveu de l' animation" et des travaux du "comité de filière".)	Portage tournant (instituations et partnaires)
		Auto observation du fonctionnement du GT	Bilan annuel d'exercice	SDJES / CD35 / CAF
			rédaction de fiches compte rendu	Portage tournant (institutions et partnaires)
		Modalités de mise en œuvre et financière	Réunions institutionnelles ou pilotage SDSF	SDJES / CD35 / CAF
		Rendre compte	Diffusion des résultats aux acteurs du secteur, au copil SDSF, au national ...	SDJES / CD35 / CAF
II	ANIMATION ET EXPERTISE DU/DES RESEAU(X)	Identification des réseaux existants	Sondages / enquêtes, visites de terrain	CAF (étudiante EHESP ?)
		Identification des besoins en information / thématiques à traiter (par territoire?)		CAF (étudiante EHESP ?)
		Entretenir le lien et le dialogue entres les institutions et les acteurs de terrain	Réunions d'informtion, webinaires	SDJES (en partenariat avec CAF)
		Echange de pratique/interconnaisse	Rencontres locales thématiques	CD35 via les Maisons du département (à moyen terme)
			Séminaire	Portage tournant annuellement (FRANCAS en 2023)
		Formation continue des acteurs / montée en compétence	Plan départemental de formation annuel	SDJES
III	RENFORCEMENT DES ALLIANCES EDUCATIVES	Sensibilisation / accompagnement / formation des Elus sur leurs politiques enfance et jeunesse.	séminaires/formations à l'intention des élus (avec professionnels à intégrer probablement à l'avenir? Définition des politiques / mise en œuvre).	CD35 (à confirmer)
		Dynamiques partenariales en faveur des parcours éducatifs des enfants/jeunes	PEDT/PM	SDJES
			Cartographier les territoires où les directeurs du péri/extra scolaire siègent bien dans les conseils d'école et là où ce n'est pas le cas.	SDJES (Etude HESP)
		Favoriser la reconnaissance des compétences ??? Place des Fédé d'Educ Pop dans la formation des futurs enseignants.	Mettre en place une action de communication incitant les Maires et directeurs d'établissement à inviter les directeurs du périscolaire à siéger au sein du conseil d'école, à organiser une réunion trimestrielle dédiée à la continuité éducative. Faire témoigner des enseignants encadrant du péri/extra scolaire.	SDJES
IV	ENGAGEMENT VOLONTAIRE ET METIERS DE L'ANIMATION	Mise en place d'un dialogue structuré entre OF et représentants du secteur de l'animation / Dialogue avec Universités	Méthodologie à définir à l'échelle Régionale.	DRAJES
		Dialogue avec Universités	Réunion Elu Région? Enseignants? ...	
		Ingénieurie de formation en lien avec les besoins du terrain	Ex : Bac Pro SAPAT + CQP animateur loisirs sportifs ... Suivi première promo BAC pro animation	DRAJES / DDETS
		Actions de formation ciblées	BAFA territorialisé Formation spécifique BAFA pour les AESH	SDJES / CAF / CD35 SDJES
		Favoriser les démarches de recrutement	Lien pôle emploi / recruteurs Forums des métiers de l'animation	Pref? Collectif d'Acteurs de l'animation?
		Place des jeunes dans les politiques publiques	... modalités d'actions à définir	CD35 + Conseil Régional.
		Lisibilité de l'offre de formation et des diplômes de l'animation.		

Parallèlement, la fédération nationale participe au comité de filière animation. Il émane du plan d'actions gouvernemental « Pour un renouveau de l'animation en accueils collectifs de mineurs » annoncé le 22 février 2022 par Sarah EL HAIRY. Le comité de filière Animation a pour objet de porter, par la concertation entre ses membres, la feuille de route de moyen terme du plan « Pour un renouveau de l'animation en accueils collectifs de mineurs » du 22 février 2022 afin d'atteindre ses trois objectifs :

- pour les enfants et les familles, garantir une qualité optimale des accueils collectifs de mineurs ;
- pour les animateurs, améliorer les conditions de formation et d'emploi ;
- pour les opérateurs publics et privés d'accueils collectifs de mineurs, solidifier les modèles économiques et soutenir l'ambition éducative.

Nos engagements qualité

Au niveau amélioration de la qualité de nos services et pour faciliter la gestion des inscriptions et des présences des enfants ainsi que la facturation, la fédération a mis en place un nouvel outil de gestion, associé à un portail famille depuis le 1er janvier 2022.

"Étienne COURTEL, Aude LANDEL, Laura FONTAINE et Romaric LECOURT assurent ou ont assuré les missions de suivi des 16 structures en convention ou DSP."

Toutefois, un gros travail administratif est assuré par différentes personnes au siège de la fédération. En effet, Sylvie FOUCHARD, Anne AZAIS, Sophie LEROY et Tullia LOISEL gèrent la facturation aux familles, le suivi des règlements et les relances, les adhésions. Maryline BOTHAMY et Sylvie FOUCHARD assurent la comptabilité et la paie pour les 16 conventions. Amandine PELTIER gère quant à elle, le volet ressources humaines et conventions administratives avec les collectivités, les services de l'Etat et la CAF.

La gestion de ces structures nous amène à nouer des relations avec différents partenaires institutionnels en charge du suivi de ces dossiers à différents titres (CAF, MSA, DDCSPP, CD35).

L'ACTION FÉDÉRALE EN 2022

Structure	Jours d'ouverture	Nb heures	Barème CAF - 0,55 ou 0,58 €	Jeunes
Amanlis	60	4 218	3 546 €	45
Brie	1	26	22 €	4
Balazé	35	2 452	2 061 €	47
Piré	108	1465	1 232 €	49
St-Jouan-des-Guérêts	106	8 684	7 301 €	126
Cintré		1 233	1 058 €	35
Orgères	137	5 800	4 976 €	48

La commission jeunesse

Une commission départementale jeunesse a été mise en place en septembre 2022 au sein de la fédération Familles Rurales d'Ille-et-Vilaine. Celle-ci est composée d'un membre du conseil d'administration de la fédération, de la référente jeunesse départementale, d'un membre du conseil national des jeunes Familles Rurales et de deux animateurs jeunesse du réseau.

La commission a pour vocation de relancer les actions en faveur de la jeunesse pour les adhérents Familles Rurales d'Ille-et-Vilaine. Après échange avec les différents membres et notamment les animateurs jeunesse qui sont au cœur des préoccupations des jeunes, la commission a travaillé sur un projet de sortie culturelle pour la fin d'année 2022 accessible au plus grand nombre et répondant aux attentes des jeunes : **une journée culturelle à Paris**.

Ce projet fédéral financé en partie par une aide du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine a permis à **38 jeunes** (14 d'Orgères, 14 de Saint-Jouan-des-Guérets, 7 d'Amanlis et 3 de Cintré) de partir à Paris le 20 décembre pour une journée de visites. Au programme, Champs-Élysées, Jardin des Tuileries, visite de l'exposition « The world of Banksy » et Jardin du Luxembourg.

La commission a aussi travaillé sur l'organisation d'une journée de **regroupement inter espaces jeunes Familles Rurales**. Ce sont **30 jeunes et 5 animateurs** des espace jeunes d'Orgères et Saint-Jouan-des-Guérets qui se sont retrouvés à Rennes le jeudi 3 novembre 2022. Au programme :

- Patinoire le matin.
- Jeu de piste dans rennes l'après-midi pour découvrir le centre-ville et les lieux incontournables (les Portes Mordelaise, le Liberté, les Champs Libres, le couvent des Jacobins, etc.).

La gestion des espaces jeunes en convention

Structure	Jours d'ouverture	Heures jeunes	Jeunes différents accueillis
Amanlis	60	4 217,5	45
Balazé	35	2 451,5	47
Brie	1	26	4
Orgères	137	5 800	48
Piré-Chancé	108	1 465	49
Saint-Jouan-des-Guérets	106	8 683,5	126
Cintré	?	1 233	35

L'espace jeunes de Saint-Jouan-des-Guérets a toujours une très grande fréquentation, notamment sur les vacances scolaires. Les jeunes sont toujours partants pour les diverses activités proposées (cuisine, jeux, sorties, etc.). En fin d'été ils ont organisé une soirée cabaret. Leurs parents, les élus et les membres de l'association locales Familles Rurales ont été conviés.

L'espace jeunes de Piré-Chancé connait toujours des difficultés à trouver son public. La fréquentation est faible voire nulle sur les mercredis et les samedis. L'animatrice jeunesse a quitté ces fonctions en décembre. La décision a été prise en fin d'année 2022 d'ouvrir uniquement sur les périodes de vacances scolaires au cours de l'année 2023, comme sur l'espace jeunes d'Amanlis, car la demande est plus forte sur ces périodes.

L'espace jeunes de Cintré a recruté un nouvel animateur depuis septembre 2022 et la dynamique jeunesse se met doucement en place. La mise à disposition d'un nouveau local dédié à la jeunesse en 2023 permettra de fidéliser les jeunes.

À Orgères, une convention sur le modèle du dispositif argent de poche a été signé entre la mairie et l'EMAJ. Les jeunes qui le souhaitent s'inscrivent pour participer à des petits travaux sur la commune (ex : nettoyage de la salle des trophées, cimetières, espaces verts, etc.). En contrepartie la mairie a financé à chaque participant une partie du séjour à Cancale. L'opération a été un succès et elle sera reconduite en 2023.

Les séjours jeunesse

Les espaces jeunes ont organisé des séjours accessoires pour permettre aux jeunes fréquentant la structure de partir ensemble en vacances, de monter leur propre camp, de choisir leurs activités, etc.

Les jeunes de Saint-Jouan-des-Guérêts ont ainsi pu partir sur la base de loisirs de Guerlédan pour les 12-14 ans et sur un séjour en Vendée pour les 15-17 ans.

Les jeunes d'Amanlis âgés de 15 à 17 ans sont partis 7 jours, également en Vendée.

Les jeunes de Piré- Chancé sont allés sur un camp à dominante sportive à Nozay.

Les jeunes d'Orgères sont partis 3 jours à Cancale avec leurs animateurs. Le séjour a été principalement financé grâce aux petits boulots qui ont été effectués auprès de la mairie d'Orgères.

Les projets en 2023

L'objectif principal est de continuer la dynamique engagée en 2022 que ça soit au niveau départemental ou au niveau régional.

Au niveau départemental :

- Réunir 4 fois par an la commission jeunesse pour continuer les projets déjà engagés et essayer d'en lancer de nouveaux.
- Continuer les regroupements inter espaces jeunes sur les petites vacances.
- Proposer un séjour départemental porté par la fédération et à destination des jeunes du département (été 2023).
- Trouver des leviers pour impliquer les jeunes dans la dynamique associative de leurs territoires.
- Travailler sur le développement des espaces jeunes et trouver des leviers pour aller au contact des jeunes qui ne fréquentent pas nos structures et comprendre pourquoi.

Au niveau régional :

- Participation au rassemblement régional d'avril.
- Continuer la mise en réseau des animateurs sur la région et travailler sur de nouveaux projets pour 2024 qui favorise l'implication des jeunes dans la vie associative.

LE PÔLE RESSOURCES HANDICAP 35

ÉDUCATION ET PRÉVENTION
Accompagner les familles

Dans le cadre de la Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, **l'objectif du pôle est de favoriser l'accueil des enfants et des jeunes à besoins spécifiques ou en situation de handicap, âgés de 0 à 17 ans au sein des structures d'accueils collectifs et de loisirs sur l'ensemble du département.** Le Pôle Ressources favorise ainsi l'accès à tout type de loisirs et privilégie ceux qui permettent l'inclusion en milieu ordinaire et collectif.

L'action fédérale en 2022

Depuis janvier 2022, le pôle ressources a étendu son champ d'intervention, avec l'accompagnement des situations d'accueil pour les enfants à besoins spécifiques ou en situation de handicap dès leur naissance. Ainsi, l'équipe du Pôle Ressources Handicap 35 accompagne les familles et les professionnels autour de l'accueil d'un enfant, de 0 à 17 ans, sur tous les lieux collectifs du département d'Ille-et-Vilaine. Le dispositif a donc fait évoluer ses missions et s'est donc doté d'une nouvelle dénomination, plus élargie : le Pôle Ressources Handicap 35. Le Pôle Ressources reste en veille tout au long des étapes de l'accueil de l'enfant, coordonne, fait le lien et reste à la disposition des professionnels et des familles à tout moment de l'accueil.

Pôle Ressources
Handicap 35

www.pole-ressources-handicap35.fr

L’accompagnement des familles

En 2022, le PRH 35 a été contacté par 49 familles, 8 familles ont été réorientées ou n’ont pas donné suite (critère d’âge, critère géographique). Les familles ont principalement été orientées par l’association Merlinpinpin et Loisirs Pluriel (pour ce dernier partenaire, souvent en lien avec un délai d’attente long). Concernant l’association Merlinpinpin, il s’agit de familles qui ont été orientées par les professionnels sur ce dispositif par méconnaissance du passage en pôle unique en 2022.

Au cours de cette année 2022, il s’agit donc de **41 nouvelles familles qui ont été accompagnées et 14 familles qui ont continué à bénéficier de l’accompagnement** du pôle démarré en 2021 ou 2020. Nous étions donc sur une file active de 55 accompagnements familles sur 2022.

La plus forte demande se situe sur la tranche d’âge des 7 ans (11 familles en 2022), **suivi par les 3 ans et 6 ans** avec 4 demandes de familles pour chaque tranche d’âge.

Les demandes des familles sont variées, elles concernent : la recherche d’une activité de loisirs favorisant la socialisation en milieu ordinaire (8 familles), la demande d’un mode de garde (19 familles), l’accompagnement vers des séjours de vacances (4 familles). Les demandes de répit parental sont stables par rapport à 2021 (9 familles). Enfin, 13 familles nous ont sollicitées en lien avec une difficulté présente sur le mode d’accueil habituel de l’enfant, pour réaliser une médiation ou trouver un autre lieu d’accueil suite à une rupture de l’accueil. Il est à noter que les familles peuvent avoir plusieurs demandes lorsque nous les rencontrons.

Cette année 2022 a été particulièrement marquée par des situations familiales plus complexe. Il est à noter que les parcours se sont complexifiés :

Avec 13 familles dont leurs enfants sont en attente sur un établissement médico-social.

Avec également des parcours de plus en plus diversifiés.

Cette année, nous nous sommes également retrouvés confrontés à certaines situations restées sans réponse pour les familles, par manque de disponibilité du personnel des centres de loisirs ou des services de garde à domicile, avec l’impossibilité de recruter malgré la volonté d’accueillir. Pour autant, le pôle ressources a continué son travail de soutien auprès des familles par un lien plus distant.

Enfin, le **projet de partenariat « Pas à Pas vers le Sport et la Culture »**, avec l’association Prefaas et le Comité Départemental du Sport Adapté 35, a pu prendre forme en 2022. L’objectif du projet est de pouvoir associer les compétences de chaque association pour soutenir les jeunes, les enfants dans les loisirs sportifs et culturels, via le recours à des bénévoles. Les bénévoles recrutés par le pôle ressources sont accompagnés et sensibilisés par Prefaas pour intervenir en proximité avec le jeune en fonction de ses besoins. Le comité départemental du sport adapté prépare les jeunes en amont de leur inclusion sur les clubs sportifs. Le pôle ressources recrute et reste en veille auprès des bénévoles. Ce projet expérimental, qui doit être réajusté au fur et à mesure des projets de chaque jeune, a pu démarrer en 2021. Sur cette année 2022, **3 bénévoles ont pu être associés au projet des jeunes**. Le constat est fait que cela correspond aux besoins de la réalité des jeunes de ce dispositif.

L'accompagnement des professionnels

En 2022, le PRH 35 a accompagné **56 structures d'accueil collectif** : 12 dans la petite enfance, 37 dans l'enfance et 7 sur la jeunesse. Pour plus de la moitié de ces structures, il s'agit du premier accompagnement par le dispositif (c'est notamment le cas de toute les structures petite enfance – du fait de l'ouverture récente à la petite enfance- et de toutes les structures jeunesse). Sur les accueils péri et extrascolaires, cette répartition s'inverse puisqu'il s'agit majoritairement de structures déjà accompagnées par le passé.

- Structures petite-enfance
- Structures enfance
- Structures jeunesse

Les actions de sensibilisation

Le PRH 35 propose des actions de sensibilisation "sur mesure", dont le contenu, le format, le rythme peuvent être définis avec l'équipe du PRH 35 afin de proposer une intervention répondant au plus près des besoins des acteurs de terrain. Les sensibilisations peuvent aborder la démarche globale d'accueil inclusif (réglementation, étapes clés à l'accueil, outils adaptés, etc.). Elles peuvent également être ciblées sur les besoins d'un enfant en particulier accueilli sur la structure (avec la possibilité d'intervenir conjointement avec d'autres professionnels spécialisés qui accompagnent déjà l'enfant).

En 2022, **18 structures ont souhaité mettre en place une action de sensibilisation** auprès de leurs équipes d'animation :

- 7 sensibilisations auprès des professionnels de la petite enfance (dont 1 dans le cadre de la formation Educateur du Jeune Enfant au sein du centre de formation Askoria).
- 11 sensibilisations auprès des professionnels de l'enfance.

La demande des participants aux sensibilisations petite enfance est davantage axée sur une démarche globale d'accueil. Quand la sensibilisation est ciblée sur l'accueil d'un enfant, la demande des équipes est très souvent de pouvoir échanger plus globalement sur la démarche inclusive.

La moitié des sensibilisations sur l'enfance/jeunesse concernait des sensibilisations ciblées sur les besoins d'un enfant soit déjà accueilli sur la structure (3), soit d'un enfant qui sera prochainement accueilli (2). Quand elles ont pour objectif d'échanger autour de la situation d'un enfant, ces actions de sensibilisation sont majoritairement co-animées par un ou plusieurs professionnels spécialisés qui connaissent l'enfant (c'était le cas de 3 sensibilisations sur les 5 concernées).

Concernant les actions de sensibilisation générales, elles font toutes suite à un accompagnement au préalable du PRH auprès de la structure, toujours en lien avec l'accueil d'un enfant. On peut ainsi constater que **la démarche d'accueil d'un enfant suscite alors le souhait des équipes d'être davantage outillées** par le biais notamment d'une sensibilisation. Le contenu de ces actions de sensibilisation plus générale est toujours ajusté aux besoins et attentes des participants. Ceux-ci étant souvent conséquents, toutes les sensibilisations générales se sont déroulées sur plusieurs sessions (de 2 à 4 selon les lieux).

Les malles pédagogiques

En 2022, le PRH a poursuivi le prêt de malles pédagogique de sensibilisation, permettant ainsi aux équipes d'animation de pouvoir échanger avec les groupes d'enfants et de jeunes sur la thématique du handicap.

Une malle enfance, « Handi'cap »-propose différents supports : jeux sensoriels, matériel adaptés, jeux sportifs coopératifs, jeu de plateau, jeu de cartes, livres, etc.

Une malle jeunesse, « Handi'scape » constituée d'un escape game qui propose aux jeunes d'évoluer dans un jeu mettant le handicap au cœur de la résolution des énigmes.

11 structures ont réservé la malle 'Handi'cap » destiné aux 6/12 ans, et 6 ont sollicités le PRH pour mettre en place une animation avec la malle « Handi'scape » auprès des + 12 ans.

Courant 2022, un groupe de travail s'est constitué ayant pour objectif de **construire une malle pédagogique à destination des professionnels de la petite enfance**. Ce groupe de travail, constitué essentiellement de professionnels de terrain de la petite enfance, est parti du constat que les équipes avaient davantage besoin d'outils adaptés aux enfants en situation de handicap accueillis, que de matériel de sensibilisation. Une malle petite enfance a donc été constituée et proposée à la réservation depuis le dernier trimestre 2022.

2 structures ont emprunté la malle petite enfance fin 2022 (1 EAJE et 1 ALSH pour la sensibilisation des moins de 6 ans).

Lors de ce groupe de travail, les professionnels associés à la réflexion ont pu faire remonter le besoin de tester du matériel avant de pouvoir procéder à un achat. Partant de ce constat, il a été proposé d'expérimenter la possibilité d'emprunter des éléments à l'unité. Cette nouvelle offre a ainsi été lancée sur le dernier trimestre 2022. **14 éléments ont ainsi été empruntés, par 3 EAJE.**

Les diagnostics

L'accompagnement du PRH sur un diagnostic consiste à accompagner une structure vers une réflexion sur la démarche globale d'inclusion, incluant un état de lieux des actions réalisées, des points forts à valoriser et des axes possibles d'amélioration. Sur l'année 2022, nous avons accompagné 1 ALSH dans cette démarche.

Cette structure a sollicité le PRH pour les aider à poser le cadre d'un accueil possible pour tous ces enfants, et dans des conditions également favorables pour l'équipe d'animation (à savoir de l'anticipation, un équilibre sur les groupes d'enfants, des informations concernant les besoins de ces enfants, un lien avec les familles et les professionnels médico-sociaux entourant l'enfant, etc.). Ce diagnostic a permis de mettre en évidence les bonnes pratiques de cet ALSH, et de les orienter vers une affirmation forte et validée politiquement de l'accueil des enfants en situation de handicap en formalisant le lien famille/ALSH/autres professionnels ressources. Ils ont ainsi fait le choix de la mise en place d'une convention permettant à chacun d'être sécurisé sur les possibles et les engagements de chacun. **Cette démarche de diagnostic a ainsi nécessité d'associer les élus de la commune**, afin qu'ils puissent valider cette orientation qui allait impacter les missions des professionnels notamment de direction de cet ALSH.

Les réunions de territoire

Après 2 ans sans proposition de réunion de territoire, nous avons relancé cette dynamique sur le dernier trimestre 2022.

Ainsi, **une réunion s'est tenue le 5 décembre 2022, dans les locaux du centre social de Fougères, destinée aux professionnels de la petite enfance**. Cette première réunion de territoire sur la petite enfance a réuni **17 professionnels**, essentiellement des professionnels d'EAJE (professionnels de terrain et de direction). Ce temps s'est tenu sur une matinée, avec la présentation du PRH 35 ainsi que du CAMSP Farandole de l'association le Parc, qui intervient sur le territoire. L'objectif était principalement de faire connaitre les acteurs ressources pour les professionnels présents. Cette réunion a aussi été l'occasion de présenter la malle pédagogique petite enfance.

Une 2ème réunion a été programmée en 2022, à la même date et sur le même territoire, à savoir l**e 5 décembre sur le site des Urbanistes à Fougères**. Cette rencontre a été organisée en partenariat avec les acteurs du territoire : l'association le Parc, et plus particulièrement des professionnels de l'Institut d'Education Sensorielle le Parc, et le dispositif PMO de l'association Ar Roc'h. Cette réunion a été construite dans l'objectif d'outiller les professionnels de structures collectives de l'enfance et de la jeunesse : présentation des dispositifs ressources mobilisables (PRH, Equipe Mobile Ressources, IES le Parc, la PMO d'Ar Roch) puis échanges sous la forme d'ateliers (thématiques au choix des participants : accompagner les parents, accompagner les enfants présentant des troubles de la surdité ou troubles DYS, accompagner les enfants manifestant des troubles du comportement). Cette journée a été riche d'échanges grâce à la présence de **34 professionnels**.

Avec qui ?

Un travail en collaboration

L'atout du projet étant la complémentarité dans les champs d'action des deux associations : Familles Rurales pour ses compétences dans l'animation et l'accompagnement des professionnels du loisir, Ar Roc'h pour son expertise du handicap et de l'accompagnement des familles.

Le Pôle Ressources Handicap 35 est un dispositif soutenu par :

- La CAF d'Ille et Vilaine
- Le Conseil départemental d'Ille et Vilaine et depuis 2021 la PMI notamment sur la Petite Enfance
- Le Service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SD JES 35)
- L'Agence Régionale de Santé
- La Mutualité Sociale Agricole

Le pôle Ressources a développé notamment des actions de partenariat avec :

- Le Comité Départemental Sport Adapté 35
- L'association Prefaas
- L'association Merlinpinpin
- La fédération départementale du Handi'sport
- La MDPH 35 et les CLIC
- Le CRA Bretagne
- APF (via la PMO de l'IEM à Chartres-de-Bretagne)
- L'association Rey Leroux
- Loisirs Pluriel
- L'association le Parc
- La plateforme PAREO

Les projets en 2023

Le PRH 35 se doit de faire évoluer régulièrement ses actions, de façon à toujours répondre au plus près des besoins des différents acteurs accompagnés. En 2023, l'équipe du PRH a pour projet de :

- Développer la communication à destination des familles (avec l'idée d'une démarche d'itinérance).
- Développer le projet "pas à pas vers le sport et la culture" auprès d'autres partenaires médico-sociaux.
- Créer un jeu à destination des professionnels afin de les sensibiliser au parcours des parents d'enfant en situation de handicap.
- Faire évoluer les malles pédagogiques déjà existantes, avec un renouvellement des éléments de la malle 6/12 ans et une nouvelle version de l'escape game de la malle des + 12 ans.
- D'associer davantage les élus aux démarches de réflexion des équipes sur les enjeux et les impacts de l'accueil inclusif.

LA DÉFENSE DU CONSOMMATEUR

Notre association a pour objectif de faire évoluer les mentalités et les comportements en y insufflant un esprit civique qui, appliqué aux domaines de la consommation, de la citoyenneté ou du travail, contribue à la construction d'une société plus juste et plus responsable, où chacun a sa chance.

CONSOMMATION
Faciliter le quotidien des familles

L'action fédérale en 2022

En Ille-et-Vilaine, notre association a orienté son activité sur les questions de consommation. Nous menons de nombreuses actions pour responsabiliser les consommateurs afin qu'ils prennent en considération l'aspect citoyen dans leurs choix de consommation, notamment du point de vue du développement durable. Nous agissons aussi sur les problèmes de sécurité et de santé. Nous menons une action de défense des droits des consommateurs en diffusant des informations juridiques et pratiques et en les aidant dans leurs démarches. Enfin, nous défendons leurs droits collectifs dans des instances et commissions.

Nous recevons les personnes lors de nos permanences pour les aider dans leurs démarches amiables dans le cadre de litiges. Nous les accompagnons aussi auprès des instances judiciaires lorsque cela est nécessaire.

Les permanences

En 2022, des permanences ont été assurées régulièrement, soit par téléphone, soit en présentiel sur **4** sites différents :

- au sein de la Maison de la Consommation et de l'Environnement (MCE) de Rennes,
- au sein de 3 lieux labellisés "Maison France Services" (Combourg, Bain-de-Bretagne et Grand-Fougeray).

Une permanence téléphonique a ainsi été proposée chaque jour en 2022, le matin du lundi au jeudi, et l'après-midi le vendredi.

Les permanences physiques se sont tenues :

- Le mercredi matin à Combourg.
- Le jeudi en journée complète et un mercredi matin sur 2 à la MCE de Rennes.
- Sur RDV à Bain-de-Bretagne et Grand-Fougeray.

L'année 2022 comptabilise alors **919 heures** de permanences, **379 information**s ont été transmises aux consommateurs et **133 dossiers** de litiges ont été traités.

Qualification de l'intervention	Aides/infos	Litiges	Total
Assurances	33	11	44
Automobile	30	13	43
Commerce	30	11	41
Méthodes de vente, promotions	45	9	54
Prestations de service	28	17	45
Banque, crédit, épargne	34	7	41
Logement	76	25	101
Loisirs, tourisme, vacances	18	3	21
Communications électroniques	20	9	29
Energie	28	19	47
Services publics, services aux publics	10	1	11
Santé	1	1	2
Autres	26	7	33
TOTAL	**379**	**133**	**512**

Les actions diverses

Représentation

En tant qu'association de défense de consommateurs, les salarié/bénévoles défendent régulièrement les droits collectifs dans différentes instances et commissions.

L'ensemble de ces engagements a représenté en 2022 la participation à 20 réunions.

Quoi	Fréquence
Commission stratégique de la conso au niveau national	4 rencontres par an
CA de la MCE	6 fois / an
CA ADIL	1 réunion
France Asso Santé - Bretagne (ex CISS)	5 réunions
Energie	1 réunion
CRLC	1 réunion
CTRC	2 réunions

Mise en place d'un outil de gestion des dossiers

Avec l'étoffement de l'équipe des bénévoles ces dernières années, un espace commun de partage "Teams", et plus particulièrement un outil commun de gestion des dossiers des consommateurs, ont été expérimentés depuis 2021. Un bilan d'utilisation de ces nouveaux supports a été réalisé avec les bénévoles, ce qui a permis de les ajuster au mieux aux besoins de l'équipe tout au long de l'année 2022.

Affirmation du partenariat avec l'UDAF 35

Dans un souci de complémentarité, l'année 2022 a été marquée par une volonté affirmée de travailler davantage en partenariat avec l'UADF 35. Ainsi, à l'issue de plusieurs échanges, une annexe à la convention nous liant a été rédigée en mettant en évidence les passerelles possibles entre les équipes de l'UDAF et de Familles Rurales sur les accompagnements suivants :

- Orientation des consommateurs vers l'UDAF concernant les micro crédits.
- Orientation des consommateurs vers l'UDAF pour les dossiers de surendettement.
- Orientation des consommateurs vers Familles Rurales pour les informations et le traitement des litiges.

Bénévolat

Face au nombre toujours croissant de sollicitations des consommateurs, nous avons poursuivi le recrutement de nouveaux bénévoles. Grâce à la mise en ligne d'une offre de bénévolat sur deux sites Internet (France Bénévolat et Bénévolt), 3 nouveaux bénévoles sont venus rejoindre l'équipe dans l'année.

Ainsi, Emmanuelle VERRY, Marie Rose PREL et Julien DUMILIEU ont pu démarrer la tenue de permanences physiques début 2022. Chantal DEHERY, Yann LAVAUX, Philippe JOUANNIN et Sarah OFFRET ont par ailleurs poursuivi leur engagement bénévole. Le mécénat de compétences, démarré fin 2021 avec la mise à disposition de Thibault GUERET DELINOTTE, a été reconduit en 2022.

"Laëtitia RAULT est en charge de l'animation de l'activité conso. Elle accompagne l'équipe de bénévoles investis sur cette activité et coordonne l'action départementale au niveau régional."

Une fois par an, une journée de rencontre avec l'ensemble des bénévoles « défense des consommateurs » des 4 fédérations bretonnes est organisée. En 2022, elle s'est tenue à Loudéac le 17 octobre. Elle a réuni 10 bénévoles et les 4 salariés des fédérations bretonnes en charge de leur accompagnement, qui ont ainsi pu échanger sur les points suivants :

- Définition d'un cadre commun dans le cadre de tenue de permanences « défense des consommateurs ».
- Présentation des jeux disponibles dans le réseau Familles Rurales.
- Présentation du diagnostic énergétique (initiative sur le département du Morbihan).
- Échanges de pratiques entre bénévoles.

Les projets en 2023

- Accompagnement de nouveaux bénévoles qui sont en découverte de la tenue de permanences physiques
- Proposition d'une animation sur un CCAS avec le support du jeu "Budgetissimo"
- Création d'une vidéo de présentation de l'activité « défense des consommateurs ».

LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

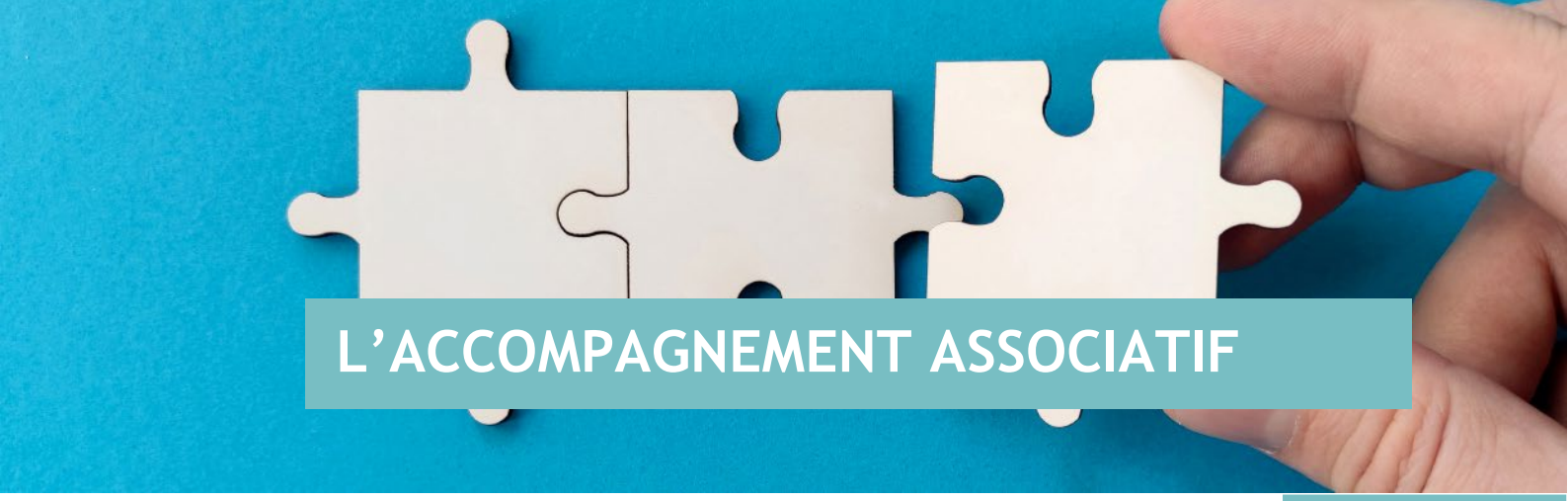

L'ACCOMPAGNEMENT ASSOCIATIF

DÉVELOPPEMENT LOCAL ET VIE SOCIALE
Faire vivre le territoire

Nous proposons un accompagnement au quotidien dans le pilotage des associations du réseau. Le Pôle « Accompagnement de la vie associative, innovation et expérimentation » est à l'écoute des associations locales pour travailler à différents niveaux, de l'analyse de leurs besoins à l'écriture de leurs projets en passant par une réflexion et un accompagnement sur leur organisation et/ou leur vie statutaire, leur gestion financière et la mise en place de nouvelles activités.

L'action fédérale en 2022

Suite au diagnostic des besoins de plusieurs associations réalisé en 2020, plusieurs actions ont été mises en place en 2021 : la création et l'animation de la commission vie associative, la réflexion en groupes de travail inter-réseau qui ont permis l'émergence de premiers outils. En 2022, ces travaux se sont poursuivis.

Le fonctionnement interne et ses outils

La fédération a réaffirmé dans ses objectifs stratégiques sa mission première d'accompagnement des associations du réseau. Cela a entrainé une réorganisation interne avec : une personne dédiée à la vie associative et d'avantage de temps de travail des chargés de missions sur l'accompagnement à la vie associative.

Plusieurs actions en interne ont eu lieu :

- **La mise à jour de certains outils d'accompagnement** (ex : diagnostic de structure) **et précisions des modalités** (ex : édition du catalogue de l'offre d'accompagnement).
- **La formation des salariés sur différents outils** : utilisation du logiciel SAVA (Vie associative) grâce au soutien de la fédération des Côtes-d'Armor, la formation aux outils de communication par Emilie Keim (chargée de communication régionale), la participation à la journée de travail national sur la vie associative du 6 octobre 2022.
- **Maintien du lien avec les associations et précisions du rôle de chacun** avec notamment la création de la vidéo "Votre fédération vous accompagne sur la communication".

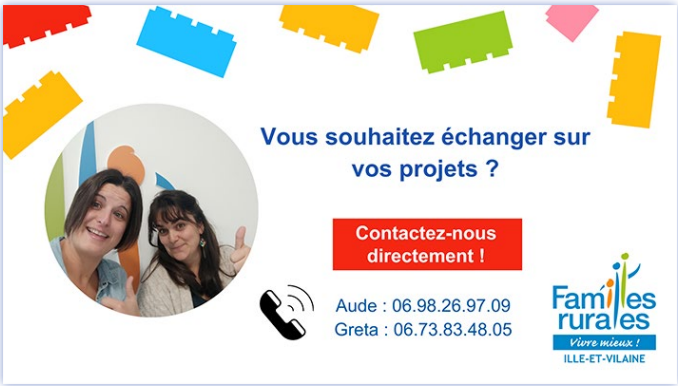

Quelques exemples concrets

L'accompagnement de nos associations a eu tout son sens sur l'année 2022. Après une période compliquée liée à la COVID, nos associations ont eu besoin de retrouver une nouvelle dynamique.

L'année 2022 a été marqué pour **l'association Polichinelle** par des départs de bénévoles et de salariés. Il a alors fallu réfléchir à un accompagnement renforcé pour aider la nouvelle directrice et les nouveaux membres du conseil d'administration à appréhender leurs missions. Des réunions régulières ont ainsi été mises en place en fonction des besoins. Elles ont été riches en échanges et ont permis de mettre en lumière les problématiques et de réfléchir ensemble aux solutions à adopter pour éviter de rencontrer les mêmes difficultés les années à venir.

L'association de Hédé Tinténiac a également été accompagnée sur l'aspect financier et sur la dynamique de projet. La directrice souhaitait être conforter dans la préparation de son budget prévisionnel. Notre accompagnement lui a permis de partager ses inquiétudes et ses réflexions. Nous l'avons également accompagné sur les demandes de subventions pour développer de nouveaux projets au sein des centres de loisirs du territoire.

Enfin, **l'association de Saint-Meen-le-Grand** a été suivie sur la montée en charge de leur projet Tiers-lieux. Nous avons mené une réflexion plus globale. L'idée était de réfléchir sur le démarrage du projet en prenant en considération l'absence d'un local. L'association a répondu en parallèle à un appel à projet pour obtenir une subvention. Celle-ci a pu permettre le recrutement d'un chargé de mission Tiers-lieux : Selena JOYEUX est arrivée en fin d'année 2022.

Ces accompagnements montrent l'intérêt de faire partie d'un réseau tel que celui de Familles Rurales. Nos chargés de missions sont là pour répondre aux besoins et aux problématiques des associations.

Gestion des assurances

- Recueil des besoins.
- Déclarations d'accidents et suivi des sinistres.

La fédération gère le contrat cadre pour l'ensemble des associations locales auprès de la SMACL pour les garanties obligatoires (responsabilité civile vie associative et protection juridique). En ce qui concerne les garanties optionnelles (accidents corporels et dommages aux biens) elles sont souscrites directement par les associations locales.

En 2022, la fédération a déclaré 18 sinistres.

- 3 pour les associations (1 dommage aux biens – 2 accident corporel).
- 15 pour la fédération (2 dommages aux biens – 1 voiture – 5 accident corporel).

La commission vie associative

La commission vie associative composée de salariées de la fédération et d'administrateurs fédéraux a pour rôle de piloter des actions de la fédération à destination des associations du Mouvement en Ille-et-Vilaine.

La commission vie associative s'est réunie à cinq reprises en 2022.

Ces rencontres ont permis de :

- Recréer un lien privilégié avec les associations locales.
  - Des entretiens téléphoniques ont eu lieu avec les structures les plus éloignées du Mouvement entre administrateurs.
  - Participation à une visioconférence d'échange de pratiques à destination des associations en décembre 2022.
- Finaliser des outils et les enrichir.
  - Construction et enrichissement du mémo du bénévole.
  - Retours et validation de la vidéo et plaquette de présentation en lien avec les membres des groupes de travail disponible issus des réflexions des groupes de travail mis en place en 2021.
- Clarifier l'accompagnement prioritaire et à venir.

L'organisation de premières rencontres

Une première visioconférence a eu lieu en décembre 2022, celle-ci avait plusieurs objectifs :

- Présenter les travaux de la commission associative.
- Recréer du lien entre administrateurs.
- Démarrer des premiers échanges de pratiques entre associations sur une problématique commune : la mobilisation de bénévoles.

Cela a était l'occasion de sortir quelques pistes de pratiques à accompagner au sein des associations. Exemple : « Animer une assemblée générale dynamique ».

L'année 2022, basée notamment sur l'étude des besoins des associations et le renforcement du lien association et fédération, a permis de de définir les priorités pour 2023 sur : des formations, des rencontres en visioconférence entre pairs et une journée fédérale.

La co-animation du réseau « Guid'Asso »

En 2022, Familles Rurales d'Ille-et-Vilaine a pris part à l'émergence du réseau Guid'Asso en Ille-et-Vilaine et plus largement en Bretagne.

L'objectif de ce réseau est d'être « un réseau d'appui à la vie associative pour que chaque association employeuse ou non - même la plus petite - sur n'importe quel territoire – puisse trouver près de chez elle un endroit, une personne pour répondre à ses questions ».

Il existe plusieurs catégorisations d'acteurs en fonction du soutien apporté :

- Le label Guid'Asso « Accompagnement généraliste » et « Accompagnement spécialiste ».
- Le label Guid'Asso « Information ».
- Le label Guid'Asso « Orientation».

La coordination et l'animation opérationnelle du réseau Guid'Asso est assurée, de façon complémentaire :

- Au plan régional, par un binôme constitué de la DRAJES pour l'État et du Mouvement Associatif de Bretagne.
- Au plan départemental, par un binôme constitué du SDJES et du consortium composé de la fédération des Centre Sociaux de Bretagne et de la fédération Familles Rurales d'Ille-et-Vilaine désigné suite à l'appel à candidatures de février 2022.

Les premières étapes réalisées en 2022 :

- Cadrage : participation aux instances (comités régionaux et comités de pilotage départementaux et groupe de travail régionaux « Formation » et « Temps forts ») et création des premiers outils : questionnaire et grille d'auto-positionnement.
- Création d'une cartographie d'acteurs potentiellement futurs labellisables suite à une première analyse de territoire.
- Rendez-vous individuels avec les acteurs pressentis comme futurs « accompagnateurs » et « informateurs ».

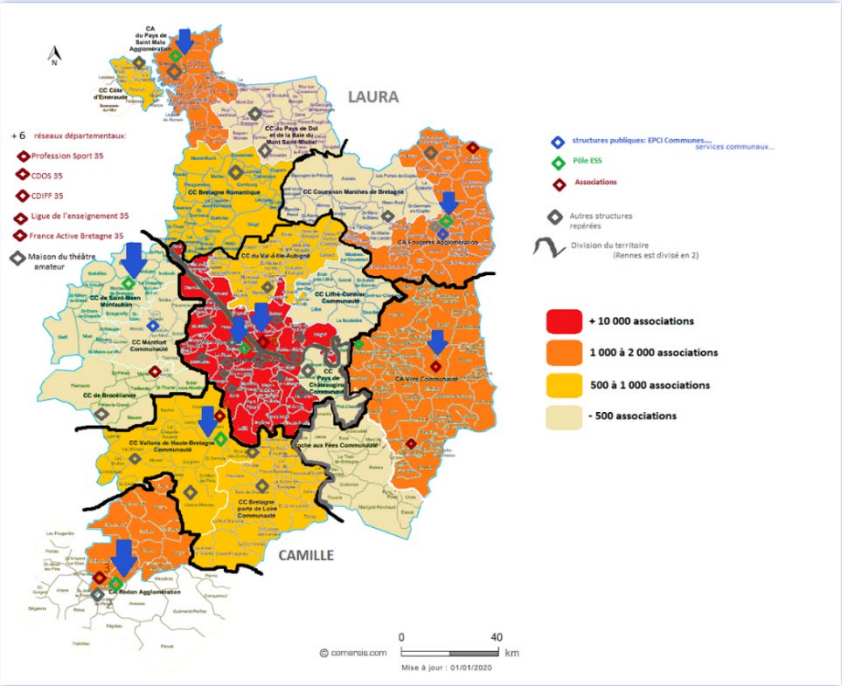

Une nouvelle mission d'accompagnement

Pour répondre aux besoins des familles dans les territoires ruraux, il faut souvent faire preuve d'inventivité et d'audace. Les familles adhérentes se regroupent et innovent pour développer les activités et services adaptés qui contribuent au développement de leur milieu de vie. Fort de ces initiatives et de ses implantations de proximité, le mouvement Familles Rurales est un acteur majeur de l'économie sociale et solidaire, créateur d'emplois et à ce titre, il accompagne les innovations dans les territoires auprès des associations locales.

"Ainsi, en 2022, la fédération a travaillé sur une mission autour des tiers-lieux, espace de vie sociale (EVS) et point de médiation numérique (PMN) "

L'arrivée de Carine ROUAULT marque un engagement soutenu de la fédération à renforcer l'accompagnement des actions et des projets autour des tiers-lieux et des Espaces de Vie Sociale. Sur l'année 2022, nous poursuivons le travail en lien avec la fédération Familles Rurales nationale. L'idée étant d'accompagner les porteurs de projets.

Sur l'année 2022, la chargée de mission fédérale a continué d'accompagner l'association de Saint-Méen-le-Grand qui souhaite devenir un tiers-lieu. Nous avons mené une réflexion globale et un recrutement sur la fin de l'année 2022 a eu lieu. L'association a recruté une chargée de mission.

Les dates marquantes de l'année 2022

- 8 mars 2022 - Formation « Mooc tiers-lieux ».
- Mars à mai 2022 - Formation « EVS : espaces de vie sociale »
- 15 juin 2022 – Rencontre « Graines de Territoire ».
- 21 juin 2022 - Rencontre ESS (économie sociale et solidaire).
- 20 octobre 2022 – Rencontre « Territoires et développement local » à Saint-Senoux.
- 24 novembre 2022 - Rencontre EVS 35/56

La commission régionale Animer la vie locale

La commission a proposé d'élaborer un projet global « Animation de la vie locale » avec des finalités bien définies en région et travaillé à différent niveaux, lors :

- Du séminaire régional des bénévoles et salariés.
- De la commission régionale « Animation de la vie locale »
- Du conseil d'administration régional.

L'année 2022 a été marquée par la poursuite de nos échanges avec une proposition d'élaborer un projet global.

FAIRE CONNAITRE MON POINT DE MÉDIATION NUMÉRIQUE (PMN) FAMILLES RURALES

DES OUTILS DE COMMUNICATION À MA DISPOSITION

Les points de médiation numérique

Objectifs :

- Permettre aux personnes les plus éloignées du numérique de s'approprier les bases des outils numériques actuels par l'organisation d'ateliers.
- Sensibiliser les familles à l'usage du numérique.
- Prévenir les risques liés à l'usage des outils numériques.

Toujours à l'écoute des besoins des associations, la fédération propose des accompagnements sur mesure, adapté aux réalités du moment.

Les projets en 2023

L'objectif pour 2023 est de poursuivre l'intensification de notre accompagnement en multipliant les contacts entre la fédération et les associations :

- Avec la création d'un poste de chargé de mission dédié à la vie associative
- Une implication plus forte des administrateurs départementaux auprès des associations locales sur leurs assemblées générales et au travers d'échanges téléphoniques réguliers.
- Avec l'organisation de temps collectifs et d'échanges inter-réseau.
- La proposition de nouveaux outils
- La mise en place de formations

Il s'agira également de poursuivre les travaux engagés par la commission vie associative et les groupes de travail :

- Formation et déploiement de l'application vie associative.
- Séminaire régional salariés et administrateurs prévu en mai et juin 2023 sur la thématique de l'accompagnement à la vie associative.
- Participation aux groupes de travail nationaux et régionaux.

LA FORMATION DES SALARIÉS

LA FORMATION DES SALARIÉS

Le taux de contributions relatives à la formation professionnelle continue est de 2,10 % de la masse salariale brute à Familles Rurales soit 29 765 € en 2022.

FORMATION
Développer ses compétences

Chaque année la fédération propose à ses salariés des temps de formation.

Dans le cadre de son plan de formation, la fédération permet aussi à ses salariés de bénéficier de formations individuelles. L'enveloppe consacrée à ce plan a représenté 29 765 € en 2022. **Il a bénéficié à 26 salariés et représenté 2 191 heures de formation en 2022.**

Voici les formations suivies :

- Animer un espace de vie sociale (1 stagiaire).
- L'accompagnement de la vie associative et la communication du réseau (10 stagiaires).
- Dominoweb (2 stagiaires).
- BPJEPS (3 stagiaires).
- DU Parentalité (1 stagiaire).
- BAFD (1 stagiaire).
- Être professionnel à Familles Rurales (5 stagiaires).
- Accompagner les parents dans leur parentalité (3 stagiaires)

Les formations prévues pour 2023

Depuis la loi du 05 septembre 2018, le plan de formation est désormais devenu le plan de développement des compétences.

L'action de formation est désormais définie par le Code du travail comme « un parcours pédagogique permettant d'atteindre un objectif professionnel ». Il s'agit d'assurer l'adaptation du salarié, le développement de ses compétences et l'obtention d'une qualification plus élevée.

Dans ce nouveau cadre légal, nous avons imaginé plusieurs actions de formation pour répondre aux différents besoins identifiés :

- BPJEPS LTP.
- BAFA
- Être professionnel à Familles Rurales.

Nous allons également poursuivre nos temps de regroupements des directeurs et animateurs de nos accueils de loisirs.

En avril, la formation « animer les temps courts » sera proposée aux animateurs.

Comme chaque année pendant les vacances d'octobre, les directeurs se réuniront autour d'un temps d'échange de pratiques.

LA REPRÉSENTATION DES FAMILLES ET DU MOUVEMENT

REPRÉSENTER LES FAMILLES, LE MOUVEMENT

La représentation est primordiale aux différents échelons du Mouvement, car c'est l'image de ce dernier qui y est véhiculée. Elle permet d'assurer la défense des familles, du monde rural et de la gestion associative. Elle permet en outre d'assurer de bonnes relations avec les partenaires et les autres structures agissant sur les mêmes champs mais aussi d'obtenir des informations actualisées à transmettre au sein du réseau.

Les administrateurs et les salariés de la fédération départementale assurent des représentations dans les instances d'Ille-et-Vilaine dans différents domaines : la famille, le droit des consommateurs, la santé, la jeunesse, la cohésion sociale, l'économie sociale et solidaire.

À l'interne

Désormais, directeurs et responsables de fédérations se retrouvent régulièrement en visioconférences au niveau du Grand Ouest pour échanger sur leurs problématiques, recueillir de l'information et partager des solutions. Ce sont 4 réunions qui ont eu lieu en 2022. Nous avons pu à nouveau nous réunir nationalement en présentiel à deux occasions. Tout d'abord en septembre 2022 à Arras à l'occasion d'un séminaire de formation sur « Faire de la coopération une source de développement » puis en amont lors des journées présidents-directeurs d'octobre. À cette occasion, nous nous sommes penchés sur le congrès de Metz, sur les bourses jeunes actions et aussi sur des appels à initiatives locales.

Désormais, au niveau régional, nous nous regroupons entre directeurs/trices tous les 15 jours en visioconférences pour échanger sur nos dossiers en commun, partager nos pratiques et profiter de nos expériences positives. Nous avons travaillé cette année sur l'opportunité la stratégie de développement de l'organisme de formation régional, sur les incidences du passage à la convention Éclat et nos politiques salariales, les perspectives du GIE, etc.

La présidente de la fédération départementale, administratrice de la fédération nationale, a pris part aux travaux du conseil d'administration pour porter les valeurs et positions du Mouvement, construire une stratégie territoriale de réponse aux besoins des familles, valoriser l'engagement et les compétences des acteurs bénévoles et salariés et créer les conditions de la pérennité économique du Mouvement.

Au niveau régional, la fédération départementale a pris part aux 5 conseils d'administration programmés en 2022. Stéphanie MOTTÉ est trésorière de la fédération régionale.

À l'externe

La fédération est représentée de manière régulière auprès de plusieurs institutions :

UDAF
Union départementale des associations Familiales
4 représentants de Familles Rurales siègent au conseil d'administration

CAF
Caisse d'allocations familiales
1 représentante de Familles Rurales siège au conseil d'administration

CCAS
Centres communaux d'action sociale
28 représentants de Familles Rurales dans les CCAS au nom de l'UDAF

Le Mouvement associatif de Bretagne
1 représentant de Familles Rurales

CRESS
Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire
1 représentant de Familles Rurales siège au conseil d'administration

CESER
Conseil économique, social et environnemental régional
1 représentant de Familles Rurales siège au conseil d'administration

France Assos Santé - Unaass
Union nationale des associations agréées du système de santé
1 représentant de Familles Rurales au sein d'un établissement de santé

MCE
Maison de la Consommation et de l'Environnement
1 représentant de Familles Rurales siège au conseil d'administration

Cette année 2022, nous avons participé à plusieurs groupes de travail, réunions ou instances à l'échelle du département. À chaque fois, nous tentons de faire entendre la voix des familles et de défendre la ruralité.

À titre d'exemples, nous pouvons citer :

- L'assemblée générale de la MSA.
- Les différents groupes de travail « animation ».
- Les assises régionales du dialogue social.
- Le festival « J'agis pour ma planète ».
- Le comité d'installation du schéma départemental des services aux familles.
- La signature de notre convention de fonctionnement avec le Conseil départemental.
- Le colloque « Territoires et développement local ».

NOS PARTENAIRES

Nos partenaires institutionnels

La Caisse d'allocations familiales d'Ille-et-Vilaine

La Mutualité Sociale Agricole des Portes de Bretagne

Le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine

Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF)

Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) - Délégation régionale académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES)

En 2022, Familles Rurales a pu développer ses services aux familles grâce au soutien de

Le Mouvement Familles Rurales : les fédérations nationale, régionale et l'ensemble des associations locales d'Ille-et-Vilaine

Maison de la Consommation et de l'Environnement

L'Union départementale des associations familiale

Crédits photographiques : p.1 Getty Images Pro, Monia33 | p. 4 et 5 Getty Images, Tomertu | p.6 Getty Images Pro, Svetlana1980 | p.9 Pexels, Derick Santos / Freepik, Bristekjegor | p.12, 15, 50, 52 Freepik | p.14, 16, 31, 37, 38, 39, 42, 43, 45, 59, 68, 69 Familles Rurales | p.26 et 27 Sunny Studio | p.28, 56, 57, 72 Africa images | p.33 Getty Images Pro, Nadezhda1906 | p.33, 35, 73 Rawpixel | p.36 Yuganov Konstantin / Pch vector | p.37 Robert Kneschke | p.42 Getty Images, Igor Kell | p.46 Pixelshot | p.49 PRH 35 | p. 52 Getty Images, Alice Photo | p. 58 Getty Images, Makhbubakhon Ismatova |p.65 Freepik, 8 photo |p.66 et 67 Dorin Tamas's Images | p.68 Alexander's Images |p.70 et 71 Getty Images, Arto Canon

PETITE ENFANCE

ENFANCE

ÉDUCATION & PRÉVENTION

JEUNESSE

SENIORS

CONSOMMATION

ENTRAIDE & SOLIDARITÉ

FORMATION

DÉVELOPPEMENT LOCAL & VIE SOCIALE

FAMILLES RURALES PRÈS DE CHEZ VOUS

28 associations locales en Ille-et-Vilaine
Chaque jour, elles accompagnent les familles dans leur vie quotidienne, tout en participant à l'animation et au développement de leur territoire.

Comme 3 747 familles adhérentes en Ille-et-Vilaine, rejoignez le Mouvement !

Familles Rurales d'Ille-et-Vilaine

Agir ensemble, à chaque étape de la vie

www.famillesrurales.org/bretagne

@FamillesRuralesIlleetVilaine

Fédération départementale
11 avenue de Broceliande
35131 Chartres-de-Bretagne
02 99 77 12 12
fd.ille-vilaine@famillesrurales.org
www.famillesrurales.org/bretagne

Association loi 1901, agréée et habilitée pour son action :

- Famille
- Consommation
- Éducation
- Jeunesse
- Loisirs
- Tourisme
- Vie associative
- Formation
- Santé

Membre de Familles Rurales, fédération nationale, reconnue d'utilité publique.